



Président : M. Jorge E. ILLUECA (Panama).

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (suite)

1. M. BIRD (Antigua-et-Barbuda) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la trente-huitième session de l'Assemblée générale. Ma délégation se réjouit particulièrement de votre élection, car elle témoigne de l'abondance de talents dans notre région, l'Amérique latine et les Caraïbes. Votre vaste expérience de la diplomatie multilatérale, au sein des Nations Unies, sera très précieuse au cours de cette session, qui promet déjà d'être d'une importance vitale pour l'avenir de l'humanité tout entière. Par delà les déclarations politiques que nous avons déjà entendues de la part d'un très grand nombre de chefs d'Etat, il y a le travail déterminant qui a lieu dans les coulisses pour réconcilier des points de vue divergents et faire en sorte que les discordes fassent place au dialogue. Votre capacité bien connue de négociateur permettra à l'Assemblée d'adopter des résolutions positives sur les questions dont nous sommes saisis.
2. Je tiens également à saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouvel Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, Saint-Christophe-et-Nevis. Il s'agit d'un petit Etat insulaire, voisin de mon pays, qui a montré que, bien que petit, il est disposé à jouer un rôle dans les affaires internationales.
3. Avant l'admission de Saint-Christophe-et-Nevis, mon pays, Antigua-et-Barbuda, était le dernier pays à être devenu Membre de l'Organisation. Nous sommes un petit Etat insulaire, un membre de ce groupe d'Etats militairement faibles et économiquement vulnérables. Dans le vaste panorama de la politique des grandes puissances, on nous méconnaît car nous ne possédons pas de missiles pointés sur la capitale d'un autre pays; nous sommes en marge parce que nous ne menaçons personne au moyen d'armes de destruction massive; nous sommes traités en quantité négligeable parce que nous n'avons ni la force économique ni le désir d'intimider d'autres nations de la communauté mondiale.
4. En d'autres termes, dans un monde qui est devenu peu à peu plus sensible à la menace de la puissance, des petits pays comme le mien découvrent, avec une fréquence croissante, que les principes de justice et d'égalité, de paix universelle et de développement, pour lesquels l'Organisation a été créée, ne sont pratiquement rien d'autre que des illusions, illusions qui, aujourd'hui, ne cachent qu'à peine la réalité de la puissance à l'état pur qui dicte actuellement le destin de toute l'humanité.
5. Ainsi, dans le drame de la négociation qui se déroule à Genève sur le désarmement et la limitation des armements, les premiers rôles, et d'ailleurs les seuls rôles, sont joués par les deux pays dont les arsenaux ont la capacité

d'anéantir totalement l'humanité. Le reste d'entre nous, bien que nous représentions la majorité de l'humanité, n'a pas de voix, n'a pas un mot à dire, pas un seul, dans ces discussions qui pourraient bien décider de notre survie ou de notre mort.

6. Mon peuple a beaucoup de mal à remettre son sort entre les mains de quiconque à qui il ne peut demander des comptes. Je suppose que la majorité des peuples du monde ont une attitude semblable. Nous ne voulons pas de la tyrannie de la minorité. Nous sommes frustrés d'être laissés pour compte par une poignée de pays. Nous supportons mal l'arrogance qui conduit certains Etats à croire qu'ils ont un droit divin de prendre des décisions pour le reste d'entre nous, sans dialogue et sans discussions. Tant que ce mépris cynique et délibéré pour la majorité des peuples du monde sera toléré, la paix mondiale nous échappera toujours et la stabilité du monde demeurera un rêve chimérique.

7. Nécessairement, les principaux personnages des entretiens sur le désarmement et la limitation des armements ne peuvent être que ceux qui ont mis au point et stocké ces armes en une telle quantité que leur participation est obligatoire, mais l'Assemblée ne peut leur laisser cette tâche à eux seuls, car maintenant nous sommes tous concernés, nous sommes tous rongés par la folie qui menace la race humaine d'extinction. Nous avons une obligation vis-à-vis de nos peuples et vis-à-vis de l'ensemble de l'humanité de mettre fin à cette militarisation insensée.

8. Dans ce contexte, Antigua-et-Barbuda demande l'internationalisation totale des discussions sur la limitation des armements et le désarmement. A tout le moins, l'Organisation des Nations Unies devrait être présente aux entretiens de Genève. Mais elle devrait également créer des mécanismes pratiques pour sensibiliser les peuples du monde aux dangers de l'escalade des armements et les avertir de la technique militaire effrayante qui nous entoure maintenant. Car ce n'est que par ces méthodes, ce n'est qu'en éduquant l'opinion mondiale, y compris l'opinion des peuples dont les gouvernements sont les protagonistes dans la course aux armements, que nous pouvons espérer épargner à la planète la destruction massive.

9. Ma délégation appuie la proposition du Canada tendant à ce qu'un groupe de travail sur le contrôle des armements et l'espace extra-atmosphérique soit créé par le Comité du désarmement. A notre avis, le Premier ministre du Canada fondamentalement raison quand il dit que nous ne pouvons plus attendre si nous voulons écarter les possibilités d'une guerre dans l'espace. Il apparaît déjà que des hommes sans visage, dans des bureaux anonymes dans quelques capitales du monde, sont décidés à faire une réalité de la science-fiction et à jouer à la roulette spatiale où la vie des gens est l'enjeu et la destruction ultime le prix.

10. Mon pays n'apprécie pas du tout le fait que nous soyons simplement un pion dans une série de jeux de guerre mondiaux. Nous demandons à l'Organisation, nous demandons à tous les pays, grands et petits, nous demandons à tous les peuples, blancs et noirs, de résister à la tyrannie de la minorité et d'exiger des comptes des

gouvernements dont la philosophie du militarisme menace la survie de tous.

11. La tragédie de la ligne aérienne sud-coréenne où un avion transportant 269 civils a été abattu par l'Union soviétique a montré au monde le côté inhumain de la politique de la guerre froide. Nous avons vu des mères pleurer des enfants qu'elles ne reverraient plus et des femmes séparées de leur mari par la mort. Nous avons éprouvé de l'horreur devant ce massacre, et la colère bouillait en nous. Seul le hasard a fait que votre femme, mes enfants, votre mère n'étaient pas dans cet avion. Il est temps que l'Assemblée demande qu'il soit mis fin à la folie qui entraîne de telles tragédies. Il est temps que le bon sens occupe de nouveau la place d'honneur qui lui revient dans les relations internationales.

12. Ce n'est pas que ces gouvernements soient incapables de négocier; ce n'est pas qu'ils soient incapables de se mettre d'accord. Au cours de ce débat et à la réunion du Bureau qui l'a précédé, nous avons entendu plusieurs pays, qui sont normalement des adversaires, nous dire comment ils peuvent coopérer dans leur intérêt mutuel. Deux très grandes puissances nous ont dit à la 2<sup>e</sup> séance du Bureau que, dans l'Antarctique, elles coopèrent l'une avec l'autre, qu'elles échangent des informations et qu'elles concluent des conventions sur l'exploitation des ressources marines. Nous avons été ravis d'apprendre que cette coopération existait. Nous reconnaissons que nous n'avons pas entendu parler de cette coopération auparavant, car, pendant 22 ans, toutes les réunions des parties consultatives au Traité sur l'Antarctique<sup>1</sup> avaient été tenues secrètes et à huis clos, cachées non seulement du reste du monde mais aussi de leurs peuples mêmes qui ne connaissaient ni les décisions ni les plans formulés par ce petit groupe d'Etats.

13. Il a fallu une initiative présentée ici, à l'Organisation, par mon petit pays, Antigua-et-Barbuda, et un autre petit pays, la Malaisie, pour que le monde apprenne publiquement que deux grandes puissances coopèrent dans l'Antarctique, ce qu'elles n'ont pas réussi à faire durant la guerre froide, la crise des missiles de Cuba et l'invasion de l'Afghanistan. De plus, grâce à cette même initiative, le monde a pu apprendre de la bouche des représentants de deux autres pays qui, l'année dernière, étaient en guerre l'un avec l'autre, qu'ils sont eux aussi capables de coopérer pacifiquement et constructivement dans l'Antarctique.

14. Mon pays est heureux de la nouvelle d'une coopération aussi magnifique entre les parties contractantes, et nous demandons à chacune d'elles individuellement et à toutes collectivement d'étendre cette capacité de coopération dans l'Antarctique à tous les autres domaines dans lesquels elles œuvrent, y compris la limitation des armements, le désarmement et les différends territoriaux. Si ces puissances pouvaient le faire, le monde deviendrait un endroit sûr pour cette génération et les générations futures. La qualité de notre vie à tous s'améliorerait et les perspectives d'un mieux-être soutenu seraient assurées.

15. Ma délégation s'est associée à celle de la Malaisie pour demander l'inscription de la question de l'Antarctique à l'ordre du jour de la trente-huitième session [voir A/38/193]. Nous sommes heureux que le Bureau ait jugé utile d'entériner cette inscription.

16. L'Antarctique représente le dixième de la surface de la Terre. L'Antarctique est plus grand que l'Australie, plus grand que l'Europe, plus grand que les Etats-Unis et le Mexique réunis, plus grand que l'Inde et la Chine ensemble. Il est une fois et demie plus grand que les Etats-Unis. Il semble probable que les plateaux continentaux de l'Antarctique recèlent d'immenses réserves de pétrole

et de gaz. On sait qu'ils renferment d'autres minéraux et que sa vie marine est abondante.

17. Depuis 1959, une poignée de pays se sont arrogé le droit de gérer l'Antarctique aux termes du Traité sur l'Antarctique. Ils ont jusqu'à présent conclu une convention sur les ressources marines et établi un secrétariat pour servir, organiser leurs activités en vertu de la convention. Ils sont maintenant en train d'organiser un processus de négociation d'un régime d'exploitation des minéraux.

18. Cependant, il n'y a eu aucune consultation avec d'autres Etats, aucune discussion avec d'autres pays. Sans doute, leur réponse à cette accusation d'absence de consultations sera-t-elle que le Traité est ouvert à la signature de tous, mais cet argument ignore la réalité, à savoir que la signature n'accorde pas l'appartenance à la commission qui prend les décisions, de même qu'il ne tient pas compte du fait que la présence de l'Afrique du Sud, en tant que l'une des parties contractantes, rend impossible à tout Etat qui s'oppose authentiquement à l'horreur de l'*apartheid* de prendre place au sein du conseil de la commission de prise des décisions du Traité sur l'Antarctique.

19. L'Antarctique n'est pas unique au point de rendre moins lépreuse une lèpre universelle.

20. Nous avons demandé une étude sur l'Antarctique dans un effort visant à tenir compte de toutes les préoccupations concernant cette région, dont la moindre n'est pas l'environnement et le préjudice qui pourrait lui être causé, ainsi que les dommages inouis qui pourraient en résulter pour toutes les nations du monde.

21. Ce ne sont pas des décisions qui devraient être restreintes à une poignée de gouvernements se réunissant en session secrète. Le monde dans son ensemble, y compris les peuples de ces Etats, dont les gouvernements sont maintenant parties contractantes, devraient avoir le droit démocratique de tenir des fonctionnaires connus responsables de leurs activités entreprises dans l'Antarctique.

22. Ma délégation ne rejette pas le Traité sur l'Antarctique, de même que nous ne minimisons pas les 24 années de l'expérience acquise par les parties contractantes dans l'Antarctique. Cette expérience et le traité lui-même pourraient fort bien constituer la base d'une approche de consensus sur l'Antarctique qui soit satisfaisante pour tous. Ma délégation espère que les Parties contractantes appuieront notre appel pour une étude et allieront la sagesse de leur expérience à la fraîcheur des perceptions nouvelles que d'autres pays peuvent apporter à l'Antarctique.

23. La semaine dernière, le Président des Etats-Unis a lancé devant cette Assemblée [5<sup>e</sup> séance] un éloquent appel à toutes les nations pour défendre les idéaux des Nations Unies à leur origine. Ma délégation appuie l'appel du président Reagan. En effet, lorsque mon pays a été admis au sein de l'Organisation, il y a deux ans, j'ai eu l'honneur de déclarer que, par la Charte des Nations Unies, les peuples du monde étaient unis par un lien sacré. J'ai affirmé alors et je réaffirme aujourd'hui que mon pays accorde la plus grande valeur et la plus haute importance à ce lien; sinon, nous aurions préféré demeurer en dehors de l'Organisation.

24. Certains Etats ont attiré l'attention sur le niveau élevé de leur contribution financière à l'Organisation comme si un fardeau lourd et indésirable leur avait été imposé. Nous devons tous dire de la manière la plus nette que nous apprécions la contribution apportée par les Etats qui paient le plus. A cet égard, l'Assemblée manquerait à son devoir si nous n'accordions pas une attention toute particulière à la contribution très substantielle des Etats-Unis d'Amérique. Mais la contribution financière de mon petit pays est pour nous, toute proportion gardée, un fardeau non moins lourd. Nous n'avons pas de grandes

richesses industrielles, ni une population massive. Nous n'avons pas de sociétés transnationales qui amènent chez nous de l'argent de l'étranger; nos ressources sont maigres et nos revenus minuscules. Cependant, en dépit de grandes difficultés, nous apportons notre contribution financière aux Nations Unies et nous le faisons avec plaisir, car nous approuvons la remarque du président Reagan selon laquelle les Nations Unies et leurs organismes affiliés ont fait d'importantes contributions à la vie de cette planète.

25. A notre avis, les Nations Unies devraient se voir accorder le rôle pour lequel elles ont été créées, à savoir favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Dans ce contexte, c'est pour mon pays une grave préoccupation qu'une année de plus se soit écoulée sans que la Namibie devienne indépendante. De fait, le progrès social en Namibie a été retardé encore et la liberté lui est toujours niée par le régime haineux de l'Afrique du Sud.

26. La condition préalable posée par l'Afrique du Sud, selon laquelle les troupes cubaines devraient être retirées de l'Angola avant que la Namibie n'accède à l'indépendance, met en cause l'efficacité même de l'Organisation. L'appui tacite donné à l'Afrique du Sud par certains pays qui siègent à l'Assemblée ne sert qu'à affaiblir l'Organisation que tant d'autres affirment tenir en haute estime. Nous ne devons pas nous laisser leurrer par l'affirmation de l'Afrique du Sud selon laquelle elle est attaquée par le communisme international et protège l'influence occidentale. Il n'est pas d'intérêts occidentaux qui puissent, de manière concevable, être servis par l'oppression des populations sud-africaines sous le régime de l'*apartheid* ou par l'occupation illégale et continue de la Namibie.

27. La vérité est que l'Afrique du Sud ne cherche pas à se protéger du « loup garou » d'une menace communiste car un esprit plus puissant la hante, c'est l'esprit qui règne parmi la majorité opprimée des Sud-Africains qui réclament la liberté et la dignité humaine.

28. La suppression par la violence de la liberté et de la dignité humaine ne se limite pas à la Namibie. En Afghanistan, l'Union soviétique continue d'utiliser la force militaire pour réprimer le peuple afghan. Les résolutions adoptées par l'Organisation demandant instamment à l'Union soviétique de se retirer de l'Afghanistan n'ont pas été suivies d'effet. Ma délégation déplore cette occupation continue de l'Afghanistan, de même que nous condamnons le Gouvernement turc pour son occupation de Chypre et pour son refus de répondre aux appels de familles angoissées qui demandent à être renseignées sur leurs parents disparus depuis 1974 du secteur de Chypre occupé par les Turcs.

29. Le monde serait dans une situation suffisamment troublée si les zones d'agression militaire se bornaient à celles que je viens de mentionner. Mais le Kampuchea est lui aussi toujours occupé par les envahisseurs vietnamiens. Nous nous félicitons des efforts déployés par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE] visant à rechercher un règlement politique au Kampuchea et nous prions instamment le Viet Nam de s'associer à la recherche d'un processus qui laisserait le Kampuchea aux mains de son propre peuple.

30. La perspective de partage du Liban menace l'avenir même de cette terre éprouvée, déchirée par la guerre, où les enfants naissent dans le carnage, avec peu d'espoir de retrouver une vie normale. L'an dernier, au début de la session, le monde a déploré les massacres commis au Liban dans des camps palestiniens. Cette année, l'agonie du Liban n'a pas cessé et son peuple n'a pas été soulagé des ravages de la guerre. Ce pays a besoin de résoudre ses problèmes internes, mais il ne saurait le faire aussi longtemps qu'il sera à la merci de troupes étrangères.

La communauté internationale rendrait un plus grand service au Liban si, collectivement, nous assurions le retrait de son territoire de toutes les troupes étrangères et si nous lui donnions une occasion de réaffirmer son indépendance et sa souveraineté.

31. Cette instance se préoccupe depuis un certain temps de la question de Corée. La réunification pacifique de ce pays doit se réaliser au moyen de négociations directes entre les deux parties. La République de Corée a fait des propositions définitives et raisonnables à ce sujet. Si les Nord-Coréens s'intéressent véritablement à une réunification pacifique, nous leur demandons instamment de donner une suite positive à ces propositions.

32. Plus près de mon pays, en Amérique centrale, l'intervention militaire ne sert qu'à prolonger le conflit. La cause de la paix et de la stabilité dans la région est retardée par ceux qui recherchent des solutions militaires à des maux économiques et sociaux profondément enracinés. Elle est également affectée défavorablement par ceux qui cherchent à exploiter une situation économique difficile en vue d'imposer une idéologie, sans permettre que s'exerce un libre choix au moyen d'un processus démocratique. Ma délégation se félicite des efforts déployés par les Etats-Unis pour trouver d'autres moyens permettant de surmonter les difficultés que connaît l'Amérique centrale grâce aux travaux d'une commission dirigée par l'ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Henry Kissinger. Nous ne voulons pas préjuger les travaux de la commission, mais lui donner une chance en espérant qu'elle présentera des recommandations largement acceptables. Entre-temps, nous appuyons et entérinons les efforts du Groupe de Contadora en vue d'instaurer la paix dans la région.

33. J'ai commencé mon discours en disant que c'est maintenant la puissance à l'état pur qui dicte la destinée de l'humanité. Le dialogue et la discussion, la consultation et la communication sont devenus des mots dénués de sens, des vœux de l'esprit. Les petits pays s'élèvent contre cette domination et cette inégalité, bien qu'ils sachent qu'ils le font en vain. Nous avons été témoins de l'échec de trop d'efforts entrepris pour parvenir à des pourparlers sur la situation économique internationale pour placer quelque espoir dans la possibilité de voir les pays riches accorder de l'importance à notre survie à moins qu'elle ne réponde à leurs propres intérêts nationaux.

34. Heureusement pour les pays pauvres, la conjoncture économique mondiale a atteint le point où, selon les mots de l'éminent Premier Ministre de l'Inde, Indira Gandhi : « Chaque pays, aussi puissant soit-il, a plus à gagner en s'entendant et en coopérant avec les autres qu'en se retirant dans un isolement individuel ou en adoptant une politique visant à maintenir la solidarité entre les forts. » [9<sup>e</sup> séance, par. 14.] En d'autres termes, l'économie mondiale a atteint le point où, si les forts méconnaissent les difficultés des faibles, ils seront eux-mêmes entraînés dans une catastrophe. C'est un fait indiscutable que les riches sont gravement affectés par le système financier et commercial mondial et c'est pourquoi mon pays a quelque espoir qu'il sera possible enfin d'entamer une série de discussions, toutes limitées qu'elles soient, qui déboucheront sur un changement, tout limité qu'il soit, dans l'ordre économique mondial.

35. Ma délégation a été impressionnée par l'étude entreprise récemment par le secrétariat du Commonwealth, intitulée « Vers un nouveau Bretton Woods ». Dépouillée de toute rhétorique radicale et de toute diatribe moralisatrice, elle est une base pour une discussion pratique sur les moyens d'instaurer une coopération multilatérale plus grande dans le cadre des institutions existantes. Cette

étude est une contribution positive à la recherche d'une solution à la crise économique mondiale car, selon nous, seule la coopération multilatérale permettra de sortir le monde du marasme économique dans lequel il stagne actuellement. Il est maintenant généralement reconnu que la reprise économique dans un ou deux pays, aussi puissants qu'ils soient, ne peut servir de catalyseur pour donner au reste du monde une économie saine.

36. De même, il est temps de renoncer aux remèdes des économistes médicaux du Nord pour qui le malaise économique du Sud doit être surmonté par des efforts nationaux individuels. Vulnérables aux forces du marché de nos principaux partenaires commerciaux, tributaires de la force économique que représente le tourisme, victimes des taux d'intérêts élevés appliqués dans les systèmes bancaires du Nord, des pays comme le mien sont à la merci du système international.

37. Lorsque nous parvenons à une croissance réelle, si mince soit-elle, dans des conditions économiques aussi difficiles, ce à quoi mon pays est arrivé, nous le devons à l'énergie de nos peuples. Mais, comme l'a dit le Ministre des affaires extérieures du Venezuela à l'Assemblée générale il y a une semaine, les efforts nationaux « ne peuvent se substituer au traitement global, avec la participation entière et responsable aussi bien des pays en développement que des pays développés ». [5<sup>e</sup> séance, par. 171.]

38. Mon pays lance un appel à l'Assemblée pour qu'elle tienne compte en particulier de la nécessité de prendre des mesures particulières pour aider les pays que leurs dimensions modestes et leur isolement placent dans une situation particulièrement désavantageuse qui limite leurs perspectives de développement économique. Ceux qui contrôlent le FMI et le groupe de la Banque mondiale devraient être particulièrement attentifs à la nécessité de modifier la politique de ces institutions à l'égard des petits Etats.

39. Il est manifeste, dans le monde actuel, que nous vivons une ère d'intolérance, d'affrontement, d'acquisivité et d'étroitesse d'esprit. Ce sont là les symptômes d'un monde désuni, où les pays sont plus préoccupés par leurs profits modestes d'aujourd'hui que par les souffrances mondiales de demain, auxquelles nul n'échappera, pas même les riches. C'est là un monde terrifiant, tant par l'ampleur de la destruction qu'il suscite pour lui-même que par l'obstination qui le pousse à cette destruction.

40. Bien que mon pays soit petit et exclu, désavantagé et méprisé, isolé et méconnu, il est décidé à jouer un rôle pour empêcher le monde de connaître un tel destin effrayant et pour redonner à toute l'humanité des perspectives de paix. Nous sommes prêts à œuvrer avec tous ceux qui sont attachés à ces objectifs.

41. M. SIPRASEUTH (République démocratique populaire lao)\* : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao, vous exprimer mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette trente-huitième session de l'Assemblée générale. En vous nommant à cette haute charge, l'Assemblée générale a manifesté sa confiance et son respect tant à vous-même qu'à l'égard de votre pays, le Panama, qui a constamment opté pour la politique d'indépendance et de règlement pacifique des conflits en Amérique centrale. Je suis convaincu que, sous votre sage conduite, le travail de cette session sera couronné de succès satisfaisants.

42. Je voudrais également adresser mes sincères félicitations à M. Imre Hollai, qui a accompli avec succès son mandat de président de la trente-septième session de l'Assemblée générale, malgré diverses difficultés.

43. Il m'est particulièrement agréable de féliciter le Secrétaire général pour ses efforts tenaces et inlassables en faveur de la paix et de la détente internationales.

44. Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, le climat international de détente, de paix, de sécurité et de coopération ne s'est en rien amélioré. Pis encore, la situation internationale est devenue plus tendue.

45. Le Gouvernement des Etats-Unis s'est efforcé d'augmenter son budget militaire, d'intensifier sa production d'armements nucléaires, d'armes conventionnelles et de destruction. Par ailleurs, il a usé de la plus belle rhétorique pour pousser l'humanité dans une guerre nucléaire catastrophique. Afin de justifier cette nouvelle escalade dans la course aux armements, il n'a pas hésité à intensifier la guerre froide et à chercher par tous les moyens à saboter les négociations américano-soviétiques de Genève.

46. La récente affaire de l'avion sud-coréen, qui a suscité chez nous une profonde émotion en raison de la disparition de ses passagers, indiquait clairement que les Etats-Unis s'y trouvaient impliqués. Elle leur a servi de prétexte pour poursuivre leur politique belliqueuse à outrance et détourner l'opinion du soutien massif qu'avaient recueilli les initiatives de paix de l'Union soviétique.

47. Pour atteindre leurs objectifs, ils se sont efforcés de développer leur force de déploiement rapide, d'élargir leurs bases militaires dans le monde ou d'en construire d'autres, dans le golfe Persique et l'océan Indien en particulier, afin de défendre leurs soi-disant intérêts vitaux, d'établir des centres de commandement régionaux, d'entreprendre de multiples manœuvres militaires dans toutes les régions du monde et d'appliquer la politique de l'affrontement, de la menace, de l'ingérence et de l'agression en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

48. L'agression contre le Liban, son occupation par les sionistes israéliens et les crimes atroces commis par ces derniers à l'encontre du peuple arabe palestinien et du peuple libanais ont été réalisés avec la coopération incontestée de l'impérialisme américain. Ce dernier, sous le couvert des soi-disant forces multinationales pour le maintien de la paix, s'est servi de ses forces aériennes et navales pour s'ingérer directement dans les affaires du Liban.

49. La République démocratique populaire lao condamne fermement ces actes. Elle réaffirme son soutien total au peuple palestinien qui, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP], lutte pour ses droits fondamentaux, y compris son droit de créer un Etat palestinien indépendant dans sa patrie, et elle exige qu'Israël retire ses troupes du Liban et des territoires arabes, y compris de la ville de Jérusalem, qu'il occupe illégalement depuis 1967.

50. Une autre action tout aussi injustifiée et dangereuse est le soutien américain aux racistes d'Afrique du Sud dans la poursuite de l'occupation de la Namibie et dans la perpétuation des actes de provocation et de sabotage contre les pays africains de première ligne, notamment l'Angola et le Mozambique. Les Etats-Unis se livrent par ailleurs à des provocations contre la Libye et à des ingérences effrontées dans les affaires intérieures du Tchad.

51. En Amérique latine, ils ont imposé le blocus et font planer des menaces d'agression contre Cuba; ils s'ingèrent sérieusement dans les affaires intérieures d'El Salvador; ils se livrent à des provocations armées et à des menaces d'agression contre le Nicaragua, la Grenade et le Suriname dont ils mettent en danger l'indépendance, créant ainsi une situation susceptible d'exploser à tout moment.

\*L'orateur s'est exprimé en lao. La version française de sa déclaration a été communiquée par la délégation.



52. La République démocratique populaire lao soutient pleinement l'œuvre de défense nationale et d'édification socialiste du peuple cubain frère et elle exige de la manière la plus énergique que les Etats-Unis abandonnent leur politique de blocus, d'ingérence et de menace d'agression contre la République de Cuba, qu'ils lui restituent sans condition Guantánamo et respectent son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

53. Elle soutient entièrement la lutte héroïque du Gouvernement et du peuple du Nicaragua, de la Grenade et du Suriname, pour sauvegarder leurs acquis révolutionnaires et elle se félicite des propositions de paix en six points avancées par le gouvernement sandiniste.

54. La collusion des Etats-Unis avec les milieux dirigeants chinois dans la poursuite d'une guerre non déclarée et dans des activités de sabotage contre la tranquillité et le développement de la République démocratique d'Afghanistan a nourri en permanence la tension dans la région de l'Asie du Sud.

55. En Extrême-Orient, les Etats-Unis maintiennent leurs troupes en Corée du Sud et encouragent le renouveau du militarisme japonais, de même que l'établissement de l'alliance américano-nippo-coréenne qui constituerait une menace sérieuse pour les pays de l'Asie et du Pacifique.

56. Dans le domaine économique, les pays capitalistes développés cherchent par tous les moyens à rejeter sur les pays en développement les retombées de la crise économique; ils pratiquent la politique du protectionnisme et de la discrimination dans leurs relations avec les pays pauvres, les plaçant ainsi devant des difficultés toujours plus croissantes. Les négociations globales tant attendues pour la coopération économique internationale n'ont pu avoir lieu et la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, réunie en juin dernier à Belgrade, n'a apporté que peu de résultats en raison de l'attitude intransigeante de certains pays capitalistes développés.

57. La situation que je viens de décrire nous démontre qu'à sa présente session l'Assemblée générale se trouve confrontée à des problèmes très importants et urgents, dont dépend le sort de toute l'humanité.

58. Ce sont les problèmes de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, de la lutte contre la course aux armements et contre le danger d'une guerre nucléaire dévastatrice et, en premier lieu, contre le déploiement par les Etats-Unis de leurs missiles à moyenne portée dans certains pays européens à la fin de cette année.

59. Ce sont encore les problèmes de la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté des peuples contre l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, le racisme, l'*apartheid*, le sionisme, l'expansionnisme et l'hégémonisme.

60. Ce sont enfin les problèmes du développement de la coopération économique internationale et ceux de l'établissement du nouvel ordre économique international juste et raisonnable, fondé sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté des peuples.

61. Dans cet esprit, la délégation de la République démocratique populaire lao se réjouit de constater que, durant les années écoulées, les mouvements de lutte des peuples pour la paix et la sécurité internationales, pour le recouvrement et la sauvegarde de l'indépendance nationale et le développement économique connaît un essor dynamique pour devenir une force puissante capable de conjurer la guerre et de faire échec à la politique injuste des impérialistes bellicistes et des réactionnaires internationaux.

62. La juste lutte des peuples d'Asie, d'Afrique et Amérique latine contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme, le racisme et l'*apartheid*, pour la liberté

et le progrès social, rencontre le soutien total de la République démocratique populaire lao.

63. Nous apprécions hautement les propositions de la réunion du Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie, tenue en janvier 1983 à Prague [voir A/38/64], réaffirmées par la réunion des dirigeants de ces pays en juin dernier à Moscou [voir A/38/292], et les nouvelles propositions de M. Youri Andropov, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et président du Soviet suprême, portant sur l'interdiction de l'emploi de la force dans l'espace extra-atmosphérique et à partir de l'espace contre la Terre. Ces propositions, témoignant de la haute responsabilité dont font preuve l'Union soviétique et les autres pays socialistes à l'égard de la paix et de la sécurité internationales, ont été largement saluées et soutenues par les peuples épris de paix et de justice dans le monde. Dans l'intérêt de l'humanité tout entière, l'impérialisme américain et les forces bellicistes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN] se doivent de les examiner dans toute leur ampleur.

64. La République démocratique populaire lao acclame chaleureusement le succès de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue en mars dernier à New Delhi, dont les déclarations finales [voir A/38/132] ont souligné, une nouvelle fois, le rôle important de notre mouvement. Dans le même temps, nous apprécions hautement le rôle de l'Inde qui, sous la direction du Premier Ministre, Mme Indira Gandhi, nouveau président du Mouvement, déploie actuellement des efforts soutenus dans l'intérêt commun des pays du Mouvement.

65. Nous soutenons pleinement les peuples d'El Salvador, de Porto Rico, du Chili et du Guatemala dans leur lutte héroïque contre l'ingérence des Etats-Unis et les dictatures militaires, pour l'indépendance et la liberté authentiques.

66. Quant à la question de la souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas, elle continue de bénéficier de la sympathie de notre peuple.

67. Nous appuyons énergiquement le peuple namibien, sous la direction de la South West Africa People's Organization [SWAPO], et le peuple d'Afrique du Sud, sous celle de l'African National Congress [ANC], qui luttent vaillamment contre les racistes d'Afrique du Sud pour l'indépendance et la liberté authentiques. Nous dénonçons sévèrement le fait que les impérialistes et les racistes d'Afrique du Sud cherchent à lier l'octroi de l'indépendance de la Namibie au retrait des volontaires cubains de l'Angola.

68. Nous nous tenons aux côtés des peuples d'Angola, du Mozambique et de ceux d'autres pays de première ligne qui luttent contre les actes de provocation et d'agressions armées des racistes de Pretoria.

69. Les provocations armées contre la Libye et les violations de sa souveraineté par les Etats-Unis et les forces qui leur sont inféodées sont énergiquement condamnées par la délégation de la République démocratique populaire lao, qui exige par ailleurs qu'ils cessent leurs ingérences dans les affaires intérieures du Tchad pour laisser à son peuple le soin de résoudre par lui-même ses problèmes internes.

70. La délégation lao soutient la lutte du peuple arabe sahraoui, sous la direction du Front POLISARIO<sup>2</sup>, pour son droit à l'autodétermination.

71. La lutte du peuple de la République démocratique d'Afghanistan pour la sauvegarde des acquis de la révolution d'avril et pour l'édification nationale selon la voie qu'il s'est choisie reçoit notre soutien de tout cœur.

72. L'approbation de la République démocratique populaire lao pour la transformation de l'océan Indien en une zone de paix est chose acquise. Nous exigeons des Etats-Unis qu'ils cessent de créer des obstacles à la tenue de la conférence internationale sur ce problème. Nous exprimons notre soutien à la souveraineté de Maurice sur l'île de Diego Garcia et demandons expressément aux Etats-Unis d'y démanteler leur base.

73. Nous appuyons fortement les propositions de la République populaire mongole visant la conclusion d'une convention internationale de non-agression et de non-recours à la force dans les relations entre les pays d'Asie et du Pacifique.

74. Nous soutenons pleinement la lutte de la République populaire démocratique de Corée pour la réunification pacifique et indépendante de la patrie. Les Etats-Unis doivent retirer totalement leurs troupes de la partie sud de la Corée.

75. Le sud-est asiatique, sur lequel je voudrais plus particulièrement m'étendre, est, de par sa situation géopolitique et stratégique, devenu malheureusement l'objet de convoitise pour les impérialistes et pour les expansionnistes chinois. Malgré l'échec de leur politique d'ingérence et d'agression, ces derniers n'ont pas renoncé à leurs manœuvres en vue d'absorber les trois pays de l'Indochine dans leurs visées d'expansion sur toute l'Asie du Sud-Est. Ils s'appliquent toujours à entretenir la tension permanente, d'une part, aux frontières sino-lao et sino-vietnamienne, où leurs troupes intensifient leurs actes de provocation armée et de sabotage de toute sorte et, d'autre part, à la frontière thaïlanno-kampuchéenne, où, en collusion avec les impérialistes américains et les forces réactionnaires thaïlandaises, ils utilisent le territoire thaïlandais comme base pour nourrir, armer et entraîner les débris des troupes polpotistes et une poignée de réactionnaires khmers pour saper le processus de renaissance du peuple kampuchéen. Il ressort ainsi avec clarté que la Chine est à l'origine de la détérioration de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est et de l'hostilité entre les pays de l'ANASE et ceux de l'Indochine.

76. Après avoir remporté des victoires dans la lutte de libération nationale contre les impérialistes et mis en échec la politique d'ingérence, d'agression et d'annexion des milieux dirigeants chinois, les trois pays de l'Indochine n'ont d'autres aspirations que celles de vivre dans la paix pour pouvoir panser les blessures de guerre, reconstruire leurs pays, construire une nouvelle vie et établir des relations d'amitié avec tous leurs voisins, y compris la République populaire de Chine. Le peuple lao, tout comme le peuple vietnamien et le peuple kampuchéen, a toujours cultivé une longue amitié avec le peuple chinois et n'a jamais relâché ses efforts pour la promouvoir. Les trois pays de l'Indochine ont à plusieurs reprises exprimé leur désir de signer des traités de coexistence pacifique avec la Chine et de normaliser leurs relations avec elle.

77. En ce qui concerne les pays de l'ANASE, la délégation lao est heureuse de constater qu'un certain désir de dialogue s'est manifesté. Il serait hautement souhaitable que ce désir se mue en réalité concrète. Quant aux trois pays de l'Indochine, ils n'ont ménagé jusqu'ici aucun effort pour favoriser le dialogue avec eux en vue de faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité, d'amitié et de coopération. C'est ainsi qu'au cours de leur première conférence au sommet tenue au mois de février de cette année à Vientiane les représentants à haut niveau du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam ont réaffirmé :

« ... les relations d'amitié et de coopération entre les pays d'Indochine et ceux de l'ANASE revêtent beaucoup d'importance pour la maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. Ces pays devraient

régler tous leurs différends par voie de négociation dans un esprit de bon voisinage et coexister dans un climat de paix... Ils ne devraient pas laisser des pays tiers s'interposer et les diviser ou utiliser le territoire de l'un d'entre eux contre un autre. » [Voir A/38/98.]

Tout comme par le passé, le Laos, le Kampuchea et le Viet Nam demeurent et demeureront résolument fidèles à cette ligne de conduite.

78. Ainsi, le retrait des volontaires de l'armée vietnamienne du Kampuchea, intervenu déjà à deux reprises, montre le sérieux de notre volonté et témoigne de la position conséquente du Viet Nam à l'égard du respect de l'indépendance et de la souveraineté de ce pays.

79. Au cours de leur septième conférence, au mois de juillet dernier à Phnom Penh, les Ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam ont, encore une fois, réitéré leurs propositions concernant le rétablissement de la paix et de la coopération en Asie du Sud-Est et invité les pays de l'ANASE et la Chine à entamer sans tarder le processus de dialogue et de négociations [voir A/38/316], conformément à l'esprit et à la lettre de la déclaration sur le Sud-Est asiatique adoptée à la septième conférence des pays non alignés, en mars dernier à New Delhi. Les trois pays de l'Indochine sont disposés, sur la base de cette déclaration, à entamer des discussions, sans conditions préalables, avec leurs voisins. Pour montrer leur bonne volonté, ils ont accepté de prendre comme base du dialogue la proposition des pays de l'ANASE concernant l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité.

80. Quant au problème de la participation des deux groupes de pays — Indochine et ceux de l'ANASE — au dialogue ainsi que celui de l'ordre du jour de la réunion, ils doivent faire l'objet d'un accord entre les deux parties. A cet égard, la République populaire du Kampuchea a fait expressément savoir qu'elle n'entend point faire de sa participation un préalable ou un obstacle à l'ouverture d'un tel dialogue. La délégation lao estime que c'est là un nouvel élément important très constructif visant à donner un élan au dialogue entre les deux groupes de pays.

81. Un autre nouvel élément est constitué par la déclaration adoptée par consensus à la Conférence des pays non alignés sur les problèmes de l'Asie du Sud-Est, dont le problème du Kampuchea et son siège vacant.

82. La République démocratique populaire lao considère que ces deux déclarations constituent une bonne base pour progresser vers le règlement des problèmes entre les deux groupes de pays et faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix et de stabilité.

83. Quant au siège du Kampuchea à l'Organisation des Nations Unies, nous regrettons que l'Organisation continue à le laisser occuper par les auteurs de génocide, Pol Pot et Ieng Sary, sous l'étiquette du prétendu « Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ». Par contre, nous voudrions saluer la bonne volonté de la République populaire du Kampuchea, l'unique représentant légitime du peuple kampuchéen, qui a déjà déclaré qu'elle n'avait pas l'intention d'occuper immédiatement le siège lorsque le prétendu Kampuchea démocratique aura été évincé de l'ONU.

84. En considération de la bonne volonté ainsi manifestée par les pays de l'Indochine, nous espérons que l'ONU réexaminera sa position quant au problème kampuchéen, afin qu'elle jouisse de la confiance qu'on place en elle en tant que gardienne de la paix en vertu des dispositions de la Charte et qu'elle donne un élan positif à la tendance au dialogue.

85. Le peuple lao, petit peuple épris de paix, d'indépendance, de liberté et animé du désir de vivre en paix et en

bon voisinage avec tous les pays voisins pour pouvoir se consacrer entièrement au développement du pays, ne constitue une menace pour personne; mais il est fort regrettable que certains pays voisins continuent toujours de considérer mon pays comme un objectif à détruire, ce qui fait que nos rapports s'en trouvent affectés et se sont détériorés sans aucune perspective de redressement. Sur la frontière sino-lao, les troupes chinoises qui y sont massées ont entrepris des manœuvres militaires, commis des arrestations et exécuté nos gardes frontaliers; elles ont envoyé des espions en territoire lao et se sont livrées à une propagande hostile à la politique du Gouvernement lao, à des manœuvres de division parmi la population, etc. Plus dangereux encore, les dirigeants de Pékin entretiennent actuellement dans la province de Yunnan, au sud de la Chine, un certain nombre de centres d'entraînement militaire pour les réfugiés laos, particulièrement les Hmong réactionnaires, pour les envoyer ensuite en territoire lao s'y livrer à des actes de sabotage et troubler l'ordre public.

86. Cela rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique expansionniste et hégémoniste des dirigeants de Pékin, tant à l'égard de l'Indochine qu'à l'égard de l'Asie du Sud-Est.

87. Dans ses relations avec le Royaume de Thaïlande, la République démocratique populaire lao a signé le communiqué conjoint lao-thaïlandais en 1979 pour renforcer les relations bilatérales sur la base des principes de la coexistence pacifique et transformer le Mékong, dans sa partie formant la frontière entre les deux pays, en un fleuve de paix, d'amitié et de coopération. Durant ces dernières années, l'administration thaïlandaise non seulement n'a pas tenu de bonne foi ses engagements, mais encore, certains de ses dirigeants pro-impérialistes américains et pro-expansionnistes chinois utilisent le territoire thaïlandais comme lieu de refuge pour entraîner les réactionnaires laos dans leurs activités de sape contre le développement du Laos, nuisant ainsi aux relations traditionnelles d'amitié entre les deux peuples thaïlandais et lao et allant à l'encontre des intérêts des deux pays. Dans l'intérêt du peuple thaïlandais et dans celui de l'amitié entre le peuple thaïlandais et le peuple lao, les tenants thaïlandais du pouvoir se devraient d'appliquer scrupuleusement le communiqué conjoint signé par les deux pays et de rechercher le règlement de leurs différends avec le Laos par voie de négociation.

88. Quant aux Etats-Unis, toujours en collusion avec les expansionnistes chinois et les autres forces réactionnaires, ils continuent de prêter main-forte aux réactionnaires laos en exil en Thaïlande, de perpétrer des actes de provocation, de s'ingérer dans les affaires intérieures du Laos et de proférer des accusations calomnieuses à l'encontre de son gouvernement concernant l'utilisation d'armes chimiques contre des bandits, accusations renouvelées chaque année devant l'Assemblée générale. Néanmoins, le Gouvernement lao, soucieux du respect des relations d'amitié avec le peuple américain et animé de la bonne intention de normaliser les relations lao-américaines, a autorisé au cours de cette année un certain nombre de missions officielles américaines à venir au Laos; à notre regret, aucun résultat concret n'a été enregistré.

89. Face à la situation qui vient d'être exposée, nous estimons que la communauté internationale devra faire tout son possible pour contribuer à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité et de coopération.

90. La délégation lao aimerait saisir cette occasion pour exprimer, du haut de cette tribune, la reconnaissance profonde du Gouvernement et du peuple laos pour la sympathie et le soutien que les pays amis et les organisations

internationales dans le monde ont apportés à l'œuvre de défense et d'édification de la République démocratique populaire lao.

91. La trente-huitième session de l'Assemblée générale s'est ouverte dans un climat international de tension, qui n'est pas sans causer quelque inquiétude pour l'humanité progressiste.

92. Jamais la lutte contre la course aux armements, pour le désarmement et contre le danger de la guerre nucléaire, pour la détente et la paix n'est devenue un impératif aussi pressant qu'en ce moment.

93. Jamais la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, la domination et l'exploitation, pour l'indépendance, la liberté et la souveraineté nationale ne s'est développée de façon aussi acharnée et énergique qu'en ce moment.

94. Jamais les tâches de développement économique et la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, plus juste et plus raisonnable, ne sont devenues des sujets aussi brûlants et importants de la vie internationale qu'en ce moment.

95. Jamais les tâches relatives à la lutte pour la paix, l'indépendance et le développement économique n'ont été aussi liées les unes aux autres et ne sont devenues un sujet principal de préoccupation de la communauté internationale qu'en ce moment. Il est bien évident que les aspirations les plus profondes de l'humanité, à notre époque, sont la paix, l'indépendance nationale, le progrès social, la prospérité, l'amitié et la coopération internationale.

96. Du haut de cette tribune, je voudrais lancer un appel à tous les Membres de l'Organisation, au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général pour leur demander de n'épargner aucun effort pour que la présente session réponde positivement aux profondes aspirations des peuples du monde à la paix et à la sécurité internationales.

97. Pour sa part, la République démocratique populaire lao fera tout son possible, de concert avec les autres Etats Membres, pour y apporter sa coopération.

98. M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, vous avez l'énorme responsabilité de diriger cette trente-huitième session de l'Assemblée générale qui se déroule dans des conditions extrêmement difficiles. Le fait que nous vous connaissions depuis longtemps et que vous veniez d'un pays frère et très proche, le Panama, dont la longue tradition de lutte pour la souveraineté nationale ainsi que la contribution à la recherche de la paix et de la négociation dans la région centraméricaine éprouvée sont fort connues, permet à ma délégation, après vous avoir présenté ses vives félicitations, d'exprimer sa totale confiance dans le succès de votre mission. Je désire aussi vous assurer que vous pourrez toujours compter sur le concours de la délégation cubaine pour le bon fonctionnement de cette session.

99. Ma délégation tient également à saluer notre ami Imre Hollai, président de l'Assemblée générale au cours de la trente-septième session.

100. Nous tenons également à saluer l'entrée à l'Organisation des Nations Unies d'un autre Etat latino-américain et des Caraïbes, Saint-Christophe-et-Nevis.

101. En passant en revue la longue liste des très importantes questions que nous devons examiner au cours de cette session et qui exigent toute notre attention, le besoin impérieux d'éviter un nouvel affrontement qui pourrait mettre un terme à l'existence même de l'humanité revêt la plus grande priorité.

102. Jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la situation internationale n'a connu un tel niveau

de danger et jamais l'humanité n'a été aussi près de l'apocalypse nucléaire. Pour cette raison, je crois que nous sommes tous d'accord pour qu'à nouveau mais avec beaucoup plus de courage et de dévouement, nous nous efforcions de faire en sorte que nos débats et nos décisions ultérieures permettent de faire progresser le processus difficile du désarmement et de raffermir la paix et la sécurité que demandent nos peuples pour pouvoir se consacrer à la noble tâche du développement économique et social.

103. L'intransigeance impérialiste et le désir de suprématie et de pouvoir du gouvernement Reagan, qui s'exprime chaque jour avec ce langage dépassé de guerre froide et de politique de canonnière, constituent l'obstacle le plus important auquel est confrontée la communauté internationale pour faire disparaître l'atmosphère de danger dans lequel nous vivons aujourd'hui.

104. Pour notre part, nous sommes pleinement conscients du fait qu'en dépit du rôle décisif de la communauté internationale et du mouvement pacifiste dans le monde la plus grande responsabilité en ce qui concerne les mesures de désarmement revient aux puissances nucléaires. Mais la responsabilité première revient aux deux plus grandes puissances et nous savons tous exactement qui complique la situation dangereuse actuelle et empêche de la surmonter.

105. Le Gouvernement des Etats-Unis, entraînant à sa suite ses alliés de l'OTAN, augmente considérablement son budget de guerre, étendant la course aux armements à de nouveaux horizons; il interrompt unilatéralement des négociations importantes sur des questions spécifiques tout en bloquant d'autres qu'il ne peut suspendre à cause du prix politique que cela impliquerait et, en même temps, il fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire piétiner les travaux de l'organe international de négociations, le Comité du désarmement.

106. Il nous faut ajouter à cela que, outre le fait qu'il étouffe l'espoir que représentent les accords SALT-II, il s'efforce maintenant de détruire l'ordre juridique limité obtenu jusqu'à présent en matière de désarmement en alléguant de fausses violations ou une non-application ou encore en prétendant vouloir le renforcer par de nouvelles clauses en matière de vérification.

107. M. Reagan et ses conseillers trouvent qu'il n'est pas suffisant de disposer d'immenses arsenaux — nucléaires ou autres — ni d'étendre à d'autres parties de notre habitat naturel la menace de la guerre. Ils ne prennent nullement en considération la volonté des autres peuples et mettent sur leurs territoires des charges nucléaires et des vecteurs pour lancer des attaques contre les frontières voisines, les exposant ainsi à des représailles dévastatrices.

108. Le Gouvernement américain refuse de s'engager à ne pas être le premier à utiliser les armes nucléaires; il n'accepte pas l'offre du gel mutuel des arsenaux nucléaires existants et du gel de leur développement quantitatif et qualitatif; il est sourd à l'établissement d'un moratoire sur les essais de ces armes; il développe et fabrique des armes chimiques binaires mortelles; il met au point la bombe à neutrons; il renforce d'anciens silos pour y mettre les missiles stratégiques MX, et tout cela sans abandonner la fabrication de ses sous-marins, navires, avions, chars, canons et autres moyens d'agression et de destruction.

109. Les plans de l'OTAN encouragés par les Etats-Unis, qui consistent à installer 572 missiles de portée moyenne en Europe, sont particulièrement graves. Cette décision constitue une mesure extrêmement sérieuse, aventureuse et dangereuse qui menace de conduire le monde à la guerre.

110. Ceux d'entre nous qui suivent avec attention et angoisse l'évolution des négociations qui ont lieu à Genève sur cette question comprennent pleinement les manœuvres dilatoires de la partie nord-américaine qui, à des fins insidieuses et de propagande, poursuit inutilement des concessions unilatérales qui lui permettraient d'obtenir des avantages et d'établir sa supériorité militaire, rompant ainsi l'équilibre existant. Par conséquent, il est urgent que la communauté internationale représentée aux Nations Unies exige, de façon sérieuse et responsable, les résultats que l'on attend de Genève et sauve le vieux continent européen de la grave menace qui plane sur lui.

111. Le sol que nous foulons et la mer qui nous entoure ne leur suffisent plus. Les Etats-Unis veulent maintenant atteindre l'espace extra-atmosphérique pour y mettre leurs armes en vue d'imposer leur suprématie, leur pouvoir et leur loi sur le monde tout entier.

112. Nous devons unir nos efforts pour défendre le premier droit de l'homme, le droit à la vie.

113. Il est absolument nécessaire de lutter pour réduire le climat de tension actuel et ne pas s'égarer dans la voie permettant d'aboutir à des accords qui, sur une base de parité et de sécurité égale, contribueraient à la limitation et, ultérieurement, à la réduction du niveau d'armements, notamment des armements nucléaires.

114. Les pays qui font partie du Mouvement des pays non alignés, réunis au cours de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement qui a eu lieu récemment à New Delhi, ont réitéré avec vigueur les demandes de toute la communauté internationale, à savoir que la course aux armements prenne fin et que l'on parvienne à des accords concrets de désarmement permettant d'instaurer dans toutes les régions un climat de paix dont bénéficieraient tous les peuples.

115. Il est indubitable que la volonté pacifique des pays socialistes qui s'est manifestée dans plusieurs initiatives, et parfois dans des mesures unilatérales de limitation des armements, ne rencontre, comme nous le savons, que le rejet des Etats-Unis, quand elle ne se heurte pas simplement à leur silence.

116. Alors que le monde aspire à la paix, les Etats-Unis avancent vers la guerre. Le tragique incident de l'avion sud-coréen envoyé pour commettre une provocation inqualifiable fait partie d'une politique d'aggravation des tensions.

117. La communauté internationale se trouve en face de ce cas dramatique d'un avion qui a violé les frontières aériennes de l'Union soviétique et qui est resté longtemps au-dessus de son territoire, sans faire cas des avertissements qui lui étaient lancés conformément aux normes internationales, et qui pour cette raison a été abattu, entraînant la perte regrettable de 269 vies humaines puisque, comme on l'a su par la suite, il s'agissait d'un avion civil qui s'était écarté de sa route habituelle. Nous sommes sûrs que l'aviation militaire soviétique, bien qu'il se soit agi d'un vol de reconnaissance, n'aurait jamais tiré sur cet avion si elle avait su qu'il s'agissait d'un appareil civil qui avait des passagers à bord. On ne peut mettre en doute que cet appareil a été pris pour un avion espion faisant partie de ceux qui rôdent constamment autour des frontières de l'Union soviétique dans cette zone.

118. Cette tragédie, que personne ne saurait envisager sans peine ni émotion, a été utilisée par le président Reagan et son administration pour attiser de nouvelles haines et de nouveaux ressentiments sur le plan international, pour justifier la course aux armements et leur politique agressive et belliqueuse.

119. Ceux qui refusent de résoudre par des solutions négociées plutôt que par des solutions militaires les



problèmes d'Amérique centrale, et qui, dans leur politique internationale brutale, appuient le régime d'El Salvador, ce qui au cours des dernières années a causé des dizaines de milliers de morts parmi la population civile d'El Salvador, ceux qui sont en faveur de l'interruption du processus de changements sociaux au Nicaragua, bien que pour cela il faille se livrer à une intervention directe ou indirecte contre ce pays, ceux qui ont entraîné, poussé et soutenu ceux qui mettraient plus tard à exécution le sabotage barbare d'un avion civil cubain dans le ciel de la Barbade, ceux qui ont gardé un silence complice quand Israël a abattu, en février 1973, un avion libyen civil au-dessus du territoire égyptien occupé par la force, entraînant ainsi la perte de 108 vies humaines, ceux qui ont encouragé l'invasion israélienne au Liban et doivent partager la responsabilité de l'acte de génocide qui a causé des milliers de victimes, il y a un peu plus d'un an, dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, ceux qui appuient les racistes sud-africains dans leur occupation illégale de la Namibie et dans leurs agressions contre l'Angola et les Etats de première ligne, qui ont coûté des dizaines et des dizaines de milliers de vies, ceux qui, depuis de nombreuses années déjà, se livrent à des vols de reconnaissance au-dessus du territoire cubain, en violation flagrante et éhontée de notre espace aérien, utilisant hier les avions U-2 et aujourd'hui les SR-71, plus sophistiqués, dans des vols provocateurs qui ont lieu au-dessus de l'île tout entière, dans de vaines tentatives d'apeurer notre peuple, et qui ne daignent même pas répondre aux notes de protestations que notre gouvernement leur a présentées — la dernière de celles-ci leur ayant été adressée au cours du mois de septembre de cette année — sont ceux-là mêmes qui, maintenant, se lamentent hypocritement en accusant l'Union soviétique d'un fait qui a précisément ses racines profondes dans la tension internationale qu'ils ont eux-mêmes déclenchée et dans une provocation pour laquelle ils n'ont nullement hésité à recourir à l'utilisation d'un avion commercial et à sacrifier des personnes innocentes.

120. Nous estimons qu'il faut prendre des mesures internationales collectives pour empêcher que des tragédies de ce genre se renouvellent. Nous sommes tous tenus d'adopter une conduite qui empêche que l'aviation civile se voie impliquée dans des activités d'espionnage. Recourir à des faits de ce genre pour encourager encore davantage la haine internationale, pour justifier la course aux armements et l'attitude belliqueuse, pour créer une atmosphère qui conduit à la guerre et non à la paix est inacceptable.

121. A la suite de la longue liste d'actes de provocation perpétrés par le Gouvernement des Etats-Unis contre l'Union soviétique, en utilisant comme prétexte l'incident de l'avion sud-coréen, nous avons vu comment on a empêché le Ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique de participer à cette session de l'Assemblée générale. A cette provocation contre le représentant respecté de l'un des membres permanents du Conseil de sécurité est venue s'ajouter la preuve du mépris dans lequel sont tenues les obligations découlant du fait que ce pays est le Siège de l'Organisation des Nations Unies.

122. Il est impérieux pour l'existence pacifique de notre planète d'assainir la situation internationale en éliminant l'insécurité actuelle, et de rétablir un climat de confiance et de détente dans les relations internationales.

123. Les peuples réclament l'arrêt de la course aux armements, l'abandon de la philosophie de la suprématie militaire et de l'accumulation sans fin des armements qui ne peuvent les conduire qu'à la paix des tombeaux.

124. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, l'humanité demande que l'on prenne des mesures, que l'on adopte des accords qui ouvrent la voie à la sécurité, à la paix et au développement.

125. Nous incluons comme faisant partie de ces efforts l'appui à l'Organisation des Nations Unies et à l'activité du Secrétaire général. On sait que ceux qui portent atteinte à la paix ne cachent pas leur mépris de l'Organisation. Nous estimons qu'il est extrêmement urgent de poursuivre un travail constant pour atteindre les objectifs et les principes de la Charte et renforcer la coopération internationale dans le cadre des Nations Unies.

126. Le Mouvement des pays non alignés milite pour la paix et le développement, pour l'élimination du colonialisme, du néocolonialisme, de l'impérialisme, du sionisme, du racisme, de l'*apartheid* et de toutes formes d'exploitation et de domination. La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, qui vient d'avoir lieu avec succès, constitue un nouveau pas en avant dans la voie de l'unité et de la cohésion et contribue par ses décisions à atteindre les objectifs susmentionnés.

127. D'autre part, la crise économique qui, au cours des dernières années, a durement affecté les économies du monde capitaliste continue d'affecter de manière croissante les pays dits du « tiers monde ». La réduction en termes réels des transferts de ressources destinées au développement, l'augmentation en spirale sans précédent de la dette extérieure à laquelle on ne semble pas aujourd'hui trouver de solution raisonnable à court terme, la détérioration encore plus grande des termes de l'échange, l'instabilité monétaire, les agissements et les spoliations des corporations transnationales ainsi que les difficultés croissantes auxquelles doivent faire face les pays sous-développés pour avoir accès aux sources de leurs ressources, de leurs produits alimentaires et de la technologie continuent d'être les éléments caractéristiques de l'état actuel des relations économiques internationales. Seule une véritable restructuration de ces relations, sans retards inutiles, grâce à un processus de coopération intégrale, peut fournir une solution réelle et à long terme à des problèmes aussi graves et potentiellement aussi dangereux pour le monde contemporain.

128. Le développement et les résultats des importantes réunions internationales qui ont eu lieu pendant l'année ont montré la volonté des pays du monde sous-développé de trouver des solutions qui permettent de réactiver le processus international de coopération économique. Malheureusement, les réactions des pays capitalistes industrialisés à l'égard de ces propositions n'ont pas permis d'amorcer un processus véritablement significatif de négociations économiques internationales, visant à la restructuration des relations économiques internationales afin de mettre effectivement en marche le nouvel ordre économique international, ou, à plus court terme, à rechercher des mesures immédiates afin d'aboutir à la solution des problèmes économiques les plus aigus de ce que l'on appelle le tiers monde. En résumé, nous vivons à l'heure actuelle au niveau le plus bas de la coopération internationale. La coopération économique se détériore de jour en jour, de même que les prix des principaux produits d'exportation de nos pays sous-développés. C'est pour cela que, de même que nous devons nous acharner à rechercher des solutions à la crise de l'économie mondiale, nous devons également consacrer tous nos efforts à résoudre rapidement la crise de la coopération économique internationale.

129. Les négociations globales constituent toujours l'effort le plus important de l'Assemblée générale en matière de négociations économiques internationales. En conséquence, il est nécessaire que les entretiens en vue de leur mise en marche rapide prennent forme pour qu'on puisse les lancer d'une façon intégrale, complète et logique en 1984, conformément aux propositions présentées en ce sens par la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés.

130. Les positions de principe de Cuba relatives aux problèmes les plus aigus, les plus graves et les plus importants des relations internationales sont connues. A chaque reprise, la voix de notre peuple s'est fait entendre dans un sens ou dans l'autre. Nos paroles d'encouragement n'ont jamais manqué aux combattants pour la liberté et l'indépendance, dans quelque partie du monde que ce soit. Notre solidarité la plus active n'a jamais manqué à ceux qui s'opposent à l'oppression, à la discrimination et à l'exploitation. Les sentiments chaleureux de la révolution cubaine n'ont jamais manqué à ceux qui défendent les idéaux les plus élevés de leurs peuples. Nos encouragements, notre main amie, notre solidarité active, notre chaleur fraternelle n'ont jamais manqué non plus à ceux qui, au gouvernement ou dans l'opposition au pouvoir ou dans la lutte contre l'oppression, s'opposent aux forces unifiées de la réaction, du colonialisme, du néo-colonialisme, du racisme — y compris le sionisme —, de l'*apartheid* et de l'impérialisme.

131. Du haut de cette tribune des nations, le peuple cubain salue les combattants sandinistes qui défendent avec honneur le sol sacré de leur patrie; il salue les combattants salvadoriens qui, avec un courage exemplaire, font face à la puissance impérialiste en faisant preuve d'une capacité combattive extraordinaire; il salue les patriotes guatémaltèques qui, depuis plus de 20 ans, luttent contre le régime génocidaire imposé par les Etats-Unis depuis 1954; il salue le peuple héroïque et courageux de la Grenade qui s'oppose avec détermination aux efforts impérialistes en vue de renverser l'ordre interne et d'entraver le puissant développement de son processus révolutionnaire. De même, nous réitérons notre solidarité avec le Suriname, qui est toujours victime d'actes multiples de déstabilisation de la part des Etats-Unis dans le but d'entraver le processus de transformation sociale et de libération nationale amorcé dans ce pays.

132. La délégation cubaine réaffirme son ferme appui au droit inaliénable du peuple portoricain à l'autodétermination et à l'indépendance, peuple qui, un jour guère éloigné, libéré des attaches coloniales, s'unira au concert des pays indépendants et souverains et, en tant que tel, occupera le siège qui lui revient de droit au sein de l'Organisation mondiale.

133. De même, nous appuyons les aspirations du Gouvernement et du peuple panaméens dans leur lutte pour que soient respectés les accords sur le Canal; nous appuyons la revendication juste et historique de la Bolivie qui veut recouvrer sa sortie vers la mer; nous appuyons l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de Bêlize. Conformément à sa politique qui consiste à appuyer la solution négociée des différends, Cuba se prononce en faveur du règlement pacifique de la dispute entre le Guyana et le Venezuela relative à leurs limites. Nous espérons également que, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la République argentine vont entreprendre immédiatement des négociations en vue de restituer à cette dernière le territoire des îles Malvinas, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich. En même temps, nous devons faire état de notre grave préoccupation à la suite de la décision du Gouvernement britannique de créer une base militaire dans les îles Malvinas, ce qui non seulement constitue un obstacle aux négociations sur la décolonisation des îles, mais ne fait que renforcer inutilement les tensions dans la région. Nous saluons le peuple chilien courageux qui, aujourd'hui, se dresse unanime face à la tyrannie fasciste, de même que tous les peuples qui, à la pointe sud de l'Amérique, luttent pour les libertés démocratiques et l'élimination de la répression et de l'oppression dans leur pays.

134. Nous nous félicitons des efforts en vue de garantir la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est et nous demandons instamment qu'ils soient poursuivis pour que cet objectif important soit atteint. L'esprit de compréhension et de respect mutuel favorisant un climat de sécurité doit aussi prévaloir dans la région de l'Asie du Sud-Ouest, de même que les efforts pour qu'un dialogue constructif s'établisse entre les parties au conflit.

135. La délégation cubaine renouvelle son appui à la juste cause de la République populaire démocratique de Corée, qui veut la réunification pacifique du pays, et elle se prononce en faveur de la cessation de l'ingérence dans les affaires intérieures et du retrait des forces interventionnistes américaines du sud de la péninsule coréenne.

136. Nous appuyons les aspirations des Comores qui veulent recouvrer leur souveraineté sur Mayotte, la restitution à Madagascar de ses droits sur les îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India et la juste revendication de Maurice qui veut récupérer l'île de Diego Garcia. Nous appuyons les efforts constants du peuple chypriote pour préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale dans une république unie et non alignée.

137. Une fois de plus, Cuba tient à lancer un appel aux Gouvernements de l'Iran et de l'Iraq pour qu'ils mettent fin à la guerre qui, depuis plus de trois ans, cause à leurs peuples des pertes immenses en vies humaines et en ressources de toutes sortes et constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales.

138. Nous saluons tous les peuples qui, dans d'autres continents, luttent également pour leur indépendance, contre l'impérialisme et la réaction, tous les combattants sahraouis courageux qui ont le droit de vivre en paix et d'occuper la place qui leur revient parmi les Etats indépendants, nos très chers amis palestiniens qui, autour de l'OLP, leur seul représentant légitime, dressent fermement le drapeau de leur juste lutte, les patriotes courageux de Namibie, sous la direction de la SWAPO, seul représentant légitime de ce peuple, les combattants stoïques et irréductibles d'Afrique du Sud, avec l'ANC à leur tête, tous les pays de première ligne qui résistent avec détermination aux pressions, aux menaces et aux attaques du racisme et de l'impérialisme, tous les pays arabes, victimes permanentes de l'agression impérialiste et sioniste, et le peuple de la Libye qui résiste avec sérénité et détermination aux menaces et aux provocations de l'impérialisme.

139. La situation qui règne en Amérique centrale a mobilisé de vastes secteurs de l'opinion publique mondiale. L'inquiétude face à une escalade irréversible de la part des Etats-Unis d'Amérique ne fait que croître dans le monde et elle est pleinement fondée.

140. Les pays du Groupe de Contadora ont fait d'immenses efforts pour trouver une solution négociée à la situation explosive qui règne dans la région. Le Groupe de Contadora, composé, comme on le sait, du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et du Panama, lors d'une réunion au sommet qui a eu lieu à Cancun en juillet dernier, a lancé un appel aux pays d'Amérique centrale ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique et à Cuba pour qu'ils collaborent à la recherche d'une solution pacifique et l'appuient.

141. Le Nicaragua a immédiatement répondu à cet appel par un programme en six points parmi lesquels se trouve sa volonté d'amorcer des négociations multilatérales en présence du Groupe de Contadora, de signer un pacte de non-agression avec le Honduras et de parvenir à un accord relatif à El Salvador impliquant l'arrêt de toute fourniture d'armes aux deux parties combattantes.

142. Le Front Farabundo Martí de libération nationale-Front démocratique révolutionnaire (FMLN-FDR) a

réitéré sa volonté de trouver, par le dialogue, les voies de négociation aboutissant à la paix en El Salvador. Au début de septembre, le FMLN-FDR a proposé l'établissement d'un nouveau gouvernement, représentant toutes les forces, qui serait chargé de créer les conditions appropriées pour parvenir à un processus global de solutions politiques au conflit salvadorien.

143. Cuba a également répondu rapidement et clairement à l'appel des Présidents des pays de ce groupe, faisant savoir qu'il appuierait sans hésiter les efforts déployés pour rechercher une solution négociée digne et juste aux problèmes de l'Amérique centrale.

144. Quant à eux, les Etats-Unis ont continué leur escalade brutale, dans le but manifeste de détruire la révolution nicaraguayenne, de démembrer le mouvement révolutionnaire salvadorien et de garantir leur domination impérialiste totale dans la région. Sous prétexte d'effectuer des manœuvres militaires conjointes avec d'autres pays de la région, d'une durée sans précédent dans les annales de l'histoire, le Gouvernement des Etats-Unis cherche à créer une situation d'intimidation, qui, en fait, constitue une intervention réelle et dangereuse dans la région et une preuve irréfutable de sa politique agressive et militariste. Cette mesure interventionniste des Etats-Unis sous le prétexte d'une manœuvre de guerre nous rappelle le rôle criminel des forces militaires de cette puissance dans le conflit du Liban.

145. Le Nicaragua se trouve dans un blocus virtuel, entouré de bases militaires, de troupes, de navires — y compris des porte-avions provenant de la Méditerranée — et d'avions de combat.

146. A l'heure actuelle, une agression brutale est lancée avec impudence contre le Nicaragua à partir des bases installées dans le territoire hondurien. Des milliers d'ex-gardes somozistes, entraînés et conseillés par des officiers nord-américains, harcèlent le sol sacré de la patrie de Sandino, assassinant sauvagement la population civile. Ils pénètrent en territoire nicaraguayen et, lorsqu'ils sont ébréchés par les forces de l'armée et des milices sandinistes, ils s'enfuient, apeurés, vers l'arrière-garde que leur offre l'immunité de la frontière hondurienne. Les combattants sandinistes ne se sont pas laissés entraîner à la provocation et ont respecté les frontières de leurs voisins avec le même scrupule et le même empressement qu'ils voudraient les voir respecter les leurs.

147. Le Honduras se trouve pratiquement sous l'occupation militaire des Etats-Unis; nous en avons pour exemple l'adoption de décisions sur l'entrée et la présence de troupes américaines dans le pays, sans que le Président ni le Congrès hondurien en aient été informés. Les « Bérêts verts » dirigent un centre d'infanterie de l'armée hondurienne qui est en construction dans le port de San Lorenzo, dans le Pacifique, et 600 membres du génie et marines participent également à la préparation de nouvelles installations, notamment une piste d'atterrissage à proximité de la frontière avec le Nicaragua. A la mi-septembre, 1 000 nouveaux soldats salvadoriens sont arrivés à Tegucigalpa en transit vers la base américaine de Puerto Castilla, sur la côte Atlantique du Honduras. Précédemment, on en avait préparé 1 200 dans le Centre régional d'entraînement militaire et de sécurité. Par ailleurs, les Etats-Unis ont plus d'un millier de spécialistes au Honduras, dont 950 constituent le contingent d'appui logistique de la base aérienne de Palmerola, Comayagua, dans le centre du pays.

148. De même, le Guatemala devient un tremplin éventuel pour l'intervention militaire yankee dans la région. L'aide militaire accordée par les Etats-Unis et Israël au Guatemala est destinée à renforcer l'armée dans son acharnement à liquider le mouvement révolutionnaire

guatémaltèque afin de pouvoir l'utiliser ensuite dans une intervention en El Salvador et au Nicaragua.

149. Les milieux dirigeants des Etats-Unis s'imaginent qu'il est possible et opportun d'imposer une solution militaire au conflit d'Amérique centrale. Sous le faible prétexte de préserver la « troisième frontière », ils risquent aujourd'hui de tomber dans une impasse. Que peut-on espérer de ceux qui pensent encore en termes de « zones d'influence » et souscrivent à la possibilité d'une « guerre nucléaire limitée » ! Dans l'obsession de créer un climat de terreur et d'insécurité au Nicaragua afin de détruire la révolution et de renverser le mouvement de libération nationale dans la région, le gouvernement Reagan peut rééditer un nouveau Viet Nam en Amérique même.

150. Les gouvernements épris de paix, les peuples du monde, les forces qui luttent pour la sécurité internationale et la coexistence pacifique sont appelés à faire tous les efforts possibles pour éviter l'amplification et l'intensification de la conflagration.

151. Une guerre à grande échelle en Amérique centrale ne fera qu'ajouter à la douleur et à la misère; elle ne sera jamais une victoire pour les impérialistes. Nous appuyons donc la demande tendant à ce que l'Assemblée générale, à sa trente-huitième session, accorde une attention particulière à « la question de l'Amérique centrale: menaces contre la paix, la souveraineté et l'exercice du droit à l'autodétermination des peuples d'Amérique centrale ainsi que les initiatives de paix », comme l'a dit, dans son intervention devant l'Assemblée, le Coordonnateur de la junte du Gouvernement du Nicaragua, commandant de la révolution, Daniel Ortega Saavedra [7<sup>e</sup> séance, par. 134].

152. L'histoire nous enseigne qu'à la longue la force n'a jamais pu empêcher le triomphe de la liberté, de la justice sociale et de la souveraineté des peuples. Notre président, Fidel Castro, avait incontestablement raison lorsqu'il a dit récemment « qu'un peuple vraiment révolutionnaire et patriote peut être effacé physiquement de la face de la Terre, mais il ne pourra jamais être conquis ».

153. L'histoire nous enseigne également que l'on répondra au feu par le feu, que l'on répondra à la violence par la violence, et que rien ni personne ne pourra arrêter le progrès des peuples sur la voie de leur indépendance légitime et véritable. Mais, ce n'est pas là la seule voie que nos peuples doivent forcément emprunter et ce n'est pas non plus toujours le prix qu'ils doivent nécessairement payer pour obtenir la liberté.

154. Je voudrais saisir cette occasion qui nous est donnée d'assister à cette importante assemblée internationale pour rappeler, au nom de notre gouvernement et de notre peuple, la position de Cuba à l'égard de la situation en Amérique centrale. Cuba préconise une solution digne et honorable fondée sur des engagements mutuels. Ni l'intimidation, ni la force des armes, ni le chantage et la pression, ni la vaine recherche de capitulations et de concessions n'ouvriront la voie à une solution stable et durable. On ne peut imposer au Nicaragua une solution fondée sur le gourdin et le mépris des principes les plus élémentaires; on ne peut non plus imposer aux révolutionnaires salvadoriens le prix élevé du conflit. On ne peut pas chercher des voies qui ignorent, entravent ou lèsent les intérêts primordiaux du mouvement révolutionnaire salvadorien. On ne peut pas non plus méconnaître les intérêts des Nicaraguayens.

155. On ne saurait parvenir à la paix et établir la coexistence et la sécurité dans la région en obligeant l'une des parties à passer sous les fourches caudines.

156. Nous appuyons l'esprit et les propositions du Groupe de Contadora visant à trouver une solution politique fondée sur le respect de la souveraineté des peuples

et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Et là, nous voulons appeler l'attention sur le fait que l'on ne pourra pas parvenir à une solution politique en Amérique centrale si l'on ne parvient pas à une solution négociée en ce qui concerne la situation en El Salvador.

157. Le problème d'El Salvador constitue, à l'heure actuelle, le cœur du conflit régional. L'état d'insurgence que connaît aujourd'hui El Salvador a ses racines dans l'exploitation séculaire du colonialisme, du néocolonialisme et de l'impérialisme. Le peuple, sous l'heureuse direction de ses honorables représentants, le FMLN-FDR, livre un combat tenace contre le régime de génocide déjà si odieux et honteux.

158. La situation en El Salvador n'est en aucun point comparable à celle qui existe au Nicaragua qui, depuis ses frontières, est soumis à l'agression conjointe de l'impérialisme américain et de ses partisans — agression qui revêt diverses formes et qui se fait sentir sur terre, sur mer et dans les airs. On mène contre le Nicaragua une sale « guerre secrète » qui, si elle est de plus en plus sale, est de moins en moins secrète. Il n'y a ni lutte interne ni guerre civile au Nicaragua, mais l'agression externe visant à déstabiliser le processus de reconstruction nationale et à empêcher la consolidation de la révolution sandiniste.

159. Cuba, je le rappelle, appuie les efforts du Groupe de Contadora et est disposée à collaborer, dans toute la mesure de ses moyens, à la recherche d'une solution politique, équitable et digne.

160. A ce propos, je voudrais répéter ce qu'a dit Fidel Castro lors d'une conversation qu'il a eue à titre officieux avec un groupe de journalistes américains :

« Je suis d'accord avec l'objectif proposé à Contadora, c'est-à-dire la recherche d'une solution politique fondée sur le respect de la souveraineté des Etats et la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats. »

Il a ajouté :

« Il ne s'agit pas à proprement parler de concessions, il s'agit de trouver un accord qui implique des engagements de la part de toutes les parties et, à cet égard, nous sommes sincèrement disposés à accepter ces engagements. Nous ne pouvons imposer de formule. Je pense que ceux qui doivent définir la formule permettant d'arriver à un accord sont ceux qui sont directement mêlés aux conflits et, donc, nous sommes prêts à appuyer cette formule. »

161. Telle est la position de Cuba. La voie vers la solution pacifique du conflit en Amérique centrale est encore ouverte.

162. La négociation, fondée sur des engagements mutuels, est encore possible. La recherche d'une formule n'envisageant ni capitulations ni concessions unilatérales l'est également. Cuba est pleinement disposée à contribuer à tout progrès dans cette voie, à exécuter ces engagements et à appuyer cette formule de solution qui permettrait aux parties aux différends d'arriver à un accord.

163. S'efforçant dangereusement de renverser le cours de l'histoire, le gouvernement de Ronald Reagan s'obstine à mener une politique destinée à déstabiliser la révolution cubaine.

164. Cette politique des Etats-Unis contre Cuba est un ensemble de mesures militaires, économiques et diplomatiques qui violent l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies et les normes les plus élémentaires de la coexistence entre Etats, internationalement reconnues et acceptées.

165. Le processus constant de militarisation que les Etats-Unis entreprennent dans la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes est destiné également à encercler militairement notre pays. Ce processus comprend le transfert, vers la côte sud des Etats-Unis, de nouvelles unités militaires et le renforcement sans précédent des unités déjà en place, auquel s'ajoutent l'augmentation de la présence permanente de personnel nord-américain dans la région, la militarisation forcée de pays de la région, les menaces, les provocations et les manœuvres militaires.

166. Par ailleurs, les prétendus défenseurs de la sécurité de la navigation aérienne violent systématiquement l'espace aérien de Cuba lors des vols de reconnaissance des avions SR-71.

167. En outre, les Etats-Unis occupent illégalement une partie du territoire de la République de Cuba, sur laquelle ils maintiennent, contre la volonté souveraine de notre peuple, la base navale de Guantánamo.

168. Le renforcement du blocus économique et commercial cruel contre notre pays et les démarches et pressions de toutes sortes visant à convaincre des pays tiers de cesser leurs relations commerciales et financières avec Cuba constituent non seulement une forme d'agression contre notre peuple mais aussi une insulte à la souveraineté et à la dignité nationale de ces pays.

169. Les Etats-Unis ont adopté une politique officielle constante qui vise à entraver et à bloquer systématiquement la participation de Cuba dans les instances, organisations et organismes internationaux, et ils ne cessent de se livrer ouvertement ou secrètement à des campagnes visant à porter atteinte aux relations diplomatiques de notre pays avec d'autres Etats souverains.

170. Dans son obstination à vouloir renverser la révolution cubaine, Reagan a tenté de mettre sur pied une station de radiodiffusion, dans le but de déstabiliser notre pays en diffusant auprès du peuple cubain des calomnies et de fausses nouvelles sur ce qui se passe dans son propre pays. Pour cela, il a usé du nom illustre de José Martí, faisant ainsi offense à l'apôtre qui fut le premier latino-américain à découvrir que le pays dont les héros de l'indépendance des Etats-Unis avaient voulu, en 1776, faire un exemple de liberté s'était transformé en un monstre impérialiste dont il devait dénoncer et combattre la corruption. La tentative était risible mais néanmoins offensante. Le peuple cubain n'ignore pas les défauts et les difficultés de la construction du socialisme, et il y fait face avec détermination et enthousiasme; mais cela n'enlève rien au caractère condamnable de la politique interventionniste de Reagan ni à notre volonté de la rejeter.

171. Depuis l'avènement du gouvernement Reagan, les plans d'agression armée ouvertement dirigée contre Cuba ont été discutés et examinés publiquement à des niveaux sans précédent.

172. Cette menace et d'autres encore ainsi que les mesures prises par l'impérialisme pour nous écarter de notre voie et faire obstacle à notre développement connaîtront l'échec le plus absolu et le plus honteux.

173. Notre peuple est décidé à rejeter toute tentative et toute agression impérialiste, et rien ni personne ne pourra empêcher le progrès impétueux de notre révolution socialiste.

174. La situation dans la pointe sud du continent africain continue de se détériorer du fait des actes du régime raciste d'Afrique du Sud, qui s'obstine par sa politique à maintenir le peuple noir sud-africain sous le régime d'oppression, d'exploitation et de discrimination raciale le plus féroce que l'histoire ait jamais connu.

175. Le régime abject de l'*apartheid* accentue la répression et la terreur à mesure que le mouvement patriotique



et démocratique se renforce, que l'opposition à ce système injuste augmente et que la lutte visant à y mettre fin s'intensifie. L'emprisonnement depuis plus de 21 ans de Nelson Mandela, le combattant de l'ANC, devenu le symbole de la lutte contre la discrimination raciale à l'échelle mondiale, est révoltant. Le mépris que les racistes sud-africains ont pour les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité est lui aussi révoltant. Les tortures, les massacres, les exécutions et les faux suicides continuent dans les prisons sud-africaines. Mais ce qui est encore plus révoltant, c'est que, malgré les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale visant à supprimer l'aide aux racistes de Pretoria, le FMI continue de leur accorder des prêts d'un montant astronomique, alors qu'il les refuse à des gouvernements qui luttent pour améliorer la vie de leurs citoyens ou veut leur imposer en échange des conditions qui portent atteinte à leur souveraineté. Nul ne peut nier que c'est principalement le Gouvernement des Etats-Unis qui est responsable de cette situation.

176. Le gouvernement de Ronald Reagan a proclamé la légitimité de son alliance stratégique avec les racistes de Pretoria et cela constitue la cause fondamentale de la situation dangereuse qui existe en Afrique australe. Chacun sait que c'est cette alliance, et elle seule, jointe aux sales manœuvres dilatoires et aux pressions brutales, qui a empêché la solution pacifique et négociée du problème de la Namibie.

177. C'est pour cela qu'à ce jour on n'a pas encore réussi à appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Si les espoirs que beaucoup avaient placés dans les efforts du prétendu groupe de contact occidental se sont estompés c'est en grande partie à cause du Gouvernement américain.

178. Depuis plus de deux ans, les troupes sud-africaines occupent illégalement une partie du territoire de la République populaire d'Angola, pays souverain, membre de cette organisation. La communauté internationale a exigé, à plusieurs reprises, le retrait des forces d'invasion sud-africaines du territoire angolais; elle a également exigé, en d'innombrables occasions, la cessation de l'occupation illégale de la Namibie, mais la réponse de Washington et de Pretoria fut la prétendue théorie du lien entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des forces internationalistes cubaines d'Angola. On n'a jamais vu une telle prétention, un tel cynisme et un tel mépris à l'égard des décisions de cette organisation, laquelle a rejeté sans équivoque cette manœuvre visant à perpétuer et étendre le régime raciste sur le continent africain. La position de Cuba en ce qui concerne le retrait de ses forces internationalistes d'Angola est amplement connue et appuyée. Le rejet de ce « lien » a été renouvelé par les pays de première ligne, l'Organisation de l'unité africaine [OUA], le Mouvement des pays non alignés et l'Organisation des Nations Unies.

179. Dans ces circonstances, il n'existe qu'une seule option valable : accroître notre appui à la SWAPO, en tant que représentant unique et légitime du peuple namibien, exiger, avec plus de fermeté, le retrait inconditionnel des forces racistes du territoire angolais ainsi que le strict respect de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, réclamer l'arrêt de tous les actes terroristes commis contre les pays de première ligne, ainsi que de toutes les agressions à l'encontre du Mozambique, du Botswana, du Lesotho, de la Zambie et d'autres pays africains indépendants qui, de manière exemplaire, ont résisté aux attaques de tous genres, dans des circonstances particulièrement difficiles, afin d'empêcher que le racisme ne s'étende au reste du continent africain.

180. A maintes et maintes reprises, les Etats-Unis, en usant de leur droit de veto au Conseil de sécurité, ont

empêché la mise en œuvre des sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte à l'encontre du régime sud-africain. C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'exiger avec plus de vigueur que jamais que le Gouvernement nord-américain cesse cette politique de chantage et de tromperie à l'égard des peuples d'Afrique et accepte les responsabilités qu'il a contractées.

181. Les peuples arabes de la zone du Moyen-Orient connaissent une situation très critique. Israël, grâce à l'appui des Etats-Unis, s'est transformé en une puissance militaire et a mené une politique bestiale d'expansion et de domination des peuples arabes en général et d'anéantissement du peuple palestinien, en particulier.

182. Aujourd'hui, le danger lié au non-règlement de la situation complexe qui règne au Moyen-Orient s'est accru du fait que les forces nord-américaines basées sur le sol libanais, sous la couverture que leur offrent les prétendues « forces multinationales », ont pris une part active aux combats qui se livrent au Liban, concrétisant ainsi un vieux rêve des impérialistes nord-américains d'invasion et de domination du Moyen-Orient.

183. Le Liban, qui a subi l'agression des hordes israéliennes, encore présentes sur son territoire, est également victime aujourd'hui de l'agression directe des Etats-Unis. Mais les forces unies du sionisme et de l'impérialisme américain ne pourront briser l'esprit d'indépendance des patriotes libanais, qui protègent à l'heure actuelle leur sol d'une agression extérieure. Un jour, tôt ou tard, le Liban sera en mesure d'exercer pleinement et complètement ses droits, en tant que nation libre et souveraine.

184. Il ne fait aucun doute que cette auguste assemblée s'efforcera de mettre au point les mécanismes propres à dégager une solution juste et durable au problème du Moyen-Orient, une solution qui, certes, ne pourra être trouvée que si le peuple palestinien acquiert le plein exercice de ses droits inaliénables à l'autodétermination, à l'indépendance et à la création de son propre Etat souverain en Palestine, sous la direction de l'OLP, son représentant unique et légitime.

185. Cette occasion me semble bien choisie pour revendiquer le droit de l'OLP à siéger dans cette grande assemblée des Nations Unies.

186. Je ne puis terminer mon intervention sans avoir une pensée pour le personnage immortel de Simón Bolívar, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Son action révolutionnaire, ses efforts en faveur de l'indépendance, ses espoirs d'unité des peuples d'Amérique ne sont pas oubliés ni enterrés dans l'histoire; ils sont présents dans la vie même et la lutte quotidienne de nos peuples en faveur de la paix et du progrès.

187. M. JACKSON (Guyana) [interprétation de l'anglais]: Cette trente-huitième session de l'Assemblée générale se réunit à un moment où les relations internationales se caractérisent de plus en plus par des tensions et des remous, la peur de l'holocauste nucléaire et une préoccupation générale à l'égard des économies défaillantes. Compte tenu de la gravité de cette situation, il me semble approprié de rappeler les circonstances dans lesquelles les Nations Unies ont été créées ainsi que les espoirs qu'elles avaient suscitées.

188. L'issue de la guerre 1939-1945 a renforcé la conviction des peuples des nations victorieuses et autres selon laquelle les conquêtes militaires, l'exploitation coloniale et les privations économiques diminueraient de façon irréversible et disparaîtraient à jamais. Les peuples se sont donc tournés vers cette organisation, dépositaire de leurs espoirs, de leurs aspirations à vivre en paix en tant que peuples libres, capables de déterminer leurs propres objectifs politiques, économiques et sociaux, à

l'abri d'ingérences et d'interventions extérieures. Ils espéraient également que, afin que cette organisation soit tout à fait efficace, les dispositions de la Charte seraient pleinement appliquées aux Etats qui en violeraient les buts et les principes.

189. En créant ce régime de relations harmonieuses entre nations, les Etats de notre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, ont apporté une contribution des plus significatives. Nos Etats ont joué un rôle d'avant-garde dans l'élaboration de la Charte des Nations Unies ainsi que dans la promotion de la paix fondée sur le règne du droit et en conformité avec les principes d'égalité. Voilà pourquoi, Monsieur le Président, le Guyana est particulièrement fier que ce soit vous, Jorge Illueca, éminent fils de notre région, universitaire et diplomate distingué du Panama, qui présidiez les délibérations de cette session. Avec votre permission, et à titre plus personnel, j'aimerais évoquer la profonde et vive amitié qui nous lie depuis des années, alors que nous travaillons ensemble, ici ou ailleurs, en faveur de la liberté et de l'indépendance. Je puis vous assurer de l'entière et constante coopération du Guyana, spécialement en tant que pays qui assume la vice-présidence. Vous succédez à M. Imre Hollai, de la Hongrie, qui a dirigé les affaires de la trente-septième session avec sérénité, compétence et efficacité. Nous vous souhaitons un plein succès.

190. Il est heureux que cette fois-ci le Secrétaire général soit également issu de notre région. M. Pérez de Cuéllar a, depuis son accession à ses fonctions, montré les qualités de tact et de finesse diplomatique que je lui ai toujours connues. Son attachement à la paix et son exercice rigoureux d'une diplomatie patiente sont des éléments qui appellent l'admiration universelle. En effet, son attachement à la paix a été reflété dans son souci constant pour l'efficacité à l'Organisation.

191. Les analyses pénétrantes du Secrétaire général, figurant dans les rapports de l'année dernière et de cette année, ont souligné la nécessité de trouver de nouveaux arrangements opérationnels et de nouvelles modalités qui libéreraient l'Organisation des contraintes imposées par un monde bipolaire ancien et l'adapteraient davantage aux réalités d'aujourd'hui. La préoccupation essentielle du Secrétaire général est de rendre cette organisation efficace comme instrument de paix et de développement.

192. Devant la détérioration de la situation mondiale, le Secrétaire général a demandé à tous les Etats de s'engager à nouveau à l'égard des principes de la Charte et s'est efforcé de renforcer l'aptitude de l'Organisation à s'acquitter de ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité et dans le renforcement de la coopération internationale. Les préoccupations du Secrétaire général sont si éloquents et d'actualité qu'un appui en leur faveur devrait aller de soi, car il s'agit en fait de la survie de l'humanité. Malheureusement, toutefois, la réaction collective aux observations du Secrétaire général n'a pas été à la hauteur de la gravité de la situation que reflète sa préoccupation. Nous devons au Secrétaire général comme à nous-mêmes d'accorder une plus grande attention à ses propositions au cours de cette session. Comme dans le passé, le Secrétaire général sait qu'il peut compter sur l'appui du Guyana.

193. Des changements vastes et fondamentaux se sont produits au sein du système international depuis la création de l'Organisation. L'augmentation du nombre des Membres a entraîné des modifications qualitatives et rendu plus complexe l'harmonisation des relations entre les Etats, et entre les régions, complexités qui se sont également manifestées entre systèmes sociaux concurrents. En dépit de ces changements, ou peut-être à cause

d'eux, après 38 ans, les rêves, les espoirs et les aspirations des peuples n'ont pratiquement pas changé.

194. Pourtant, les crises se multiplient dans les relations internationales. En fait, il règne une atmosphère que l'on pourrait qualifier de propice aux crises. Alors que de nouveaux foyers apparaissent, les anciennes situations continuent de défier toutes solutions.

195. Trop souvent, les pays qui se sont faits les champions de la non-intervention pratiquent l'intervention sous une forme ou une autre. Trop souvent, des pays qui proclament le respect du principe de l'intégrité territoriale violent eux-mêmes ce principe. Trop souvent, des pays qui se déclarent attachés au développement agissent au détriment des pauvres. Trop souvent, des pays qui se présentent comme les tenants du désarmement poursuivent l'escalade de la course aux armements, faisant ainsi croître la peur. Trop souvent, les pays, tout en prônant la paix, alimentent les foyers de guerre dans lesquels le langage de la raison s'envole en fumée.

196. En résumé, il existe un écart croissant et alarmant entre les mots et les actes. Par conséquent, l'essence même de la paix se trouve en péril.

197. Rien ne symbolise plus spectaculairement la nature fragile de la paix que la précarité de la conjoncture économique internationale. Mais il ne doit pas en être fatalement ainsi. Il y a quelques années, les perspectives de coopération économique internationale semblaient plus brillantes, au moment où l'on prenait conscience de l'interdépendance des économies, dans les domaines du commerce, de la monnaie, des finances et des produits de base. Aujourd'hui, malheureusement, il existe une tendance très nette de la part de certaines grandes puissances à chercher à se soustraire aux impératifs de la coopération multilatérale. Bien plus, des efforts croissants sont déployés afin de placer les institutions multilatérales au service d'intérêts nationaux étroits et de les priver de leur rôle. Certains peuvent se demander si ces tentatives ne compromettent pas les objectifs mêmes de ces institutions.

198. Les pays en développement, qu'ils agissent individuellement ou de concert, ont été les fermes partisans de relations économiques mutuellement bénéfiques et équitables. Nous avons manifesté, à la dernière Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à New Delhi ainsi que dans la plate-forme de Buenos Aires, adoptée à la cinquième Réunion ministérielle du Groupe des 77, notre volonté d'adopter de nouvelles stratégies pour accroître la coopération internationale. Une attention sérieuse a été accordée aux problèmes qui accablent l'économie internationale, plus particulièrement le problème de la dette, la question brûlante de la monnaie et des finances et les mesures protectionnistes imposées aux exportations des pays en développement. Malheureusement, ces positions raisonnables n'ont pas suscité des réactions appropriées de la part des pays industrialisés.

199. La sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est concentrée sur certaines de ces questions, a brillé par l'absence de convergence de vues. Cela constitue un triste témoignage des contraintes imposées à la coopération économique internationale.

200. La capacité des pays en développement à promouvoir leur développement est donc ainsi considérablement réduite. Le maintien de cette situation pourrait accentuer les pressions sociales, donnant lieu à des bouleversements d'une ampleur telle qu'ils risqueraient d'affecter de façon négative la paix intérieure et régionale et de rendre plus difficile la reprise des économies des pays industrialisés eux-mêmes.

201. Ces considérations mises à part, il est difficile de concilier les besoins de l'homme avec les gaspillages dus

à l'inconscience de l'homme. Comment pouvons-nous justifier des dépenses dépassant 600 milliards de dollars chaque année pour des instruments de mort et de destruction alors que, tous les ans, se tiennent des pourparlers interminables quant à l'affectation de quelques milliards de dollars au financement multilatéral du développement ? N'est-ce pas un montant supérieur aux besoins de la défense nationale ?

202. L'utilisation d'énormes ressources pour l'acquisition de stocks considérables d'armements a des conséquences directes et tragiques pour le développement des pays en développement. La persistance des tensions mondiales et régionales a conduit les Etats à détourner à des fins militaires des ressources dont ils ont besoin de façon urgente pour le développement. Il est donc impératif qu'ensemble nous essayions de réduire ces tensions et, plus concrètement, que nous essayions d'œuvrer résolument pour le désarmement.

203. Dans d'autres situations aussi, les efforts de l'Organisation n'ont pas encore débouché sur des solutions durables. La situation au Moyen-Orient s'envenime dangereusement. L'instabilité et les tensions dans la région se sont aggravées depuis qu'Israël a envahi le Liban l'année dernière. Le peuple palestinien, mené par l'OLP, continue de vivre un cauchemar de nation sans Etat alors que ses droits nationaux ne lui ont toujours pas été restitués.

204. La tragédie de certains pays divisés se perpétue. A Chypre, l'occupation étrangère se maintient en dépit d'initiatives du Secrétaire général prises sur la base des décisions de l'Organisation. Nous devrions persévérer dans nos efforts pour restaurer l'unité et l'intégrité territoriale de Chypre. De même, le peuple coréen est divisé en dépit du communiqué du 4 juillet 1972<sup>4</sup> et des propositions constructives de la République démocratique populaire de Corée.

205. Personne ne peut nier le rôle extrêmement utile de l'Organisation en faveur des peuples qui luttent contre le colonialisme et l'*apartheid*. Nos succès ont été remarquables et nous devrions être fiers de ce palmarès. Nous devons maintenant intensifier la lutte contre les racistes en Afrique du Sud. Combien de temps encore, je le demande, le peuple de la Namibie, dirigé par la SWAPO, et ceux qui, dans la communauté internationale, appuient leur lutte courageuse, seront-ils les victimes des tergiversations et machinations du régime de Pretoria ? Combien de temps encore les peuples opprimés de Namibie et d'Afrique du Sud pourront-ils placer leur foi dans les paroles d'encouragement prononcées par certains Membres de l'Organisation, alors que par leurs actes ces mêmes Membres renforcent les oppresseurs ?

206. Alors même que nous rassemblons notre force collective pour aborder ces anciens problèmes, nous nous trouvons devant de nouvelles situations de trouble, situations dont les causes, si elles sont mal comprises, peuvent entraîner de nouvelles tensions créant l'instabilité bien au-delà du domaine où elles ont pris leur origine. L'Amérique centrale en donne l'exemple le plus saisissant.

207. Lorsqu'ils se sont réunis à Port of Spain au mois de juillet dernier, les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes ont exprimé leur préoccupation profonde à propos de la situation en Amérique centrale. Ils ont fait observer que « la crise à laquelle se trouvent confrontés les peuples de cette région a son origine non point dans une rivalité idéologique Est-Ouest, mais dans des maux économiques et sociaux profonds ». Ils ont « lancé un appel aux parties rivales pour qu'elles entament un dialogue direct et se sont déclarés en plein accord avec les efforts du Groupe de Contadora pour amener la paix

dans la région ». Je crois que cette initiative devrait être entérinée par l'Organisation.

208. L'indépendance et l'intégrité territoriale de Belize sont toujours menacées par le Guatemala voisin. Le Guyana réaffirme sa solidarité avec le peuple de Belize, auquel il accorde son plein appui, pour la préservation de son patrimoine national et la défense de son droit d'édifier sa société à l'intérieur des frontières existantes.

209. Au moment où de nouveaux conflits régionaux, dont certains ont une origine interne et où d'autres sont provoqués par des rivalités entre des Etats extérieurs, se révèlent insolubles, le Guyana ajoute sa voix à l'appel lancé pour qu'il soit rapidement mis fin à la guerre coûteuse qui sévit entre l'Iraq et l'Iran. Nous demandons instamment à tous les Etats, grands et petits, de ne jamais abandonner les méthodes de règlement pacifique des différends et des controverses.

210. En évaluant l'état actuel des relations internationales et les perspectives d'avenir, il convient de rendre hommage à la contribution du Mouvement des pays non alignés. Depuis sa création, le Mouvement a mis au premier rang de ses activités la poursuite de politiques qui puissent atténuer les conflits, encourager l'indépendance et faciliter la création d'une infrastructure durable pour la paix. Le Mouvement a attiré davantage d'Etats qui adhèrent à ses principes et ses politiques. Il a servi de facteur influent dans les relations internationales. Son rôle important est maintenant si largement reconnu qu'aujourd'hui les Etats qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent être des participants directs à ses activités, s'efforcent avec insistance d'influencer l'issue de ses débats, quelquefois de façon nuisible.

211. Notre mouvement a toujours assigné un rôle central aux Nations Unies, celui d'harmoniser les intérêts rivaux, et a toujours maintenu sa position selon laquelle il y a une alternative valable à un système de relations internationales fondé sur la politique des blocs, sur l'hégémonie et sur les sphères d'influence. Les programmes d'action politiques et économiques que le Mouvement a mis au point à la conférence de New Delhi [voir A/38/132] constituent une stratégie cohérente reflétant la constance du mouvement et permettant de faire de la coexistence pacifique des Etats et des systèmes sociaux une réelle possibilité.

212. De même, je propose qu'en préparant l'avenir nous tenions compte du rôle des organisations régionales et sous-régionales. Ces organisations existent partout et le dynamisme que leur insufflent les peuples de leurs Etats membres atteste du rôle constructif que le multilatéralisme peut jouer dans les relations internationales. C'est pourquoi nous ne pouvons que regretter les efforts soutenus de certaines grandes puissances de contourner ces organisations en avançant des positions soi-disant théologiques. En même temps, nous devons reconnaître que les efforts régionaux peuvent être accrus lorsqu'ils appuient notre Organisation. Car l'Organisation est fondée sur le principe de l'universalité et non sur celui de l'exclusivité. Laissez-moi, par conséquent, souhaiter dès maintenant une chaleureuse bienvenue à Saint-Christophe-et-Nevis, notre tout dernier Etat Membre.

213. Permettez-moi également d'exprimer l'espoir que ces arrangements et organisations régionaux, qui ont toujours dans leurs chartes des dispositions exclusives, dont elles tiennent compte pour mener leurs opérations, procéderont aux ajustements nécessaires. Un exemple qui vient à l'esprit concerne le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, je veux parler du Traité de Tlatelolco<sup>5</sup>. Les Etats parties à ce traité se sont engagés devant l'Assemblée à éliminer les obstacles. Le Guyana attend encore des mesures définitives à cet égard.

214. Un autre événement pour la paix a été le désir ardent des pays du Sud de développer la coopération entre eux-mêmes. C'est là un fait que la communauté internationale doit encourager.

215. La nécessité pressante d'éliminer de l'ordre du jour économique international les préoccupations idéologiques est un point critique dans notre quête pour la paix. De telles préoccupations ne peuvent qu'étendre les tensions nées de la rivalité des superpuissances aux domaines du développement et de la coopération internationale. Nous devons, nous tous, respecter les voies du développement choisies et nous abstenir de mener une guerre idéologique sur le plan économique. Le pluralisme des stratégies du développement est et doit être respecté comme allant de pair avec le pluralisme idéologique.

216. L'intrusion de préoccupations idéologiques dans la coopération économique internationale est rendue plus inacceptable encore par un recours accru aux mesures de discrimination. Il faut décourager l'application des vetos empêchant le déblocage de fonds émanant des institutions multilatérales et en déplorer les conséquences.

217. Je m'étais efforcé de fonder ma déclaration sur ce que je crois être une quête universelle pour la vérité, la compréhension et la paix. J'ai donc évité les références détaillées à certaines situations de conflit, réelles et potentielles. Toutefois, certaines déformations malheureuses de fond et d'interprétation concernant mon pays et le cours historique des relations entre le Guyana et le Venezuela auxquelles s'est livré le Ministre des affaires étrangères du Venezuela dans son intervention à la 5<sup>e</sup> séance me confèrent la responsabilité de répondre et de mettre les choses au point.

218. La lutte pour préserver l'intégrité territoriale du Guyana continue de mobiliser les énergies et l'attention de son gouvernement et de son peuple face à la revendication insoutenable que le Venezuela continue de maintenir activement sur plus des deux tiers du pays. Nous désirons très ardemment nous libérer de ce fardeau que nous supportons même avant l'indépendance et éliminer ce cancer des relations entre nous et notre voisin occidental. Nous voulons nous débarrasser nous-mêmes et débarrasser la région des possibilités de conflits qui sont inhérentes à cette revendication du Venezuela et à la manière dont celle-ci a été souvent présentée.

219. Contrairement à ce que le Ministre des affaires étrangères du Venezuela a laissé entendre dans son intervention devant l'Assemblée, le Guyana, qui n'a pas présenté de revendications sur le territoire du Venezuela, continue de rechercher des solutions qui mettraient fin à la controverse qui est apparue à la suite de la décision unilatérale et inexplicable du Venezuela de considérer comme nul et non avenu un accord contraignant. Cet accord est le jugement arbitral de 1899 sur la base duquel notre frontière avec le Venezuela a été définie.

220. Lorsque le Premier Ministre de mon pays a pris la parole devant l'Assemblée lors de la trente-sixième session [12<sup>e</sup> séance], comme lorsque je l'ai fait moi-même à la dernière session [26<sup>e</sup> séance], les faits de cette malheureuse question ont été présentés comme il convenait. Ces faits continuent d'être une affaire historique et publique et ils ne sauraient être modifiés par des vœux pieux. Les réalités ne sont pas créées par des caprices et des simagrées.

221. L'an dernier, j'ai fait devant l'Assemblée certaines propositions, tout à fait conformes à l'accord de Genève de 1966<sup>e</sup>, en vue de l'intervention de la Cour internationale de Justice, du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée afin de rechercher un règlement pacifique du litige. Le Ministre des affaires étrangères du Venezuela a rejeté sommairement ces propositions. Toutefois, je suis heureux

de dire qu'une autre étape de l'accord de Genève a été franchie. Conformément à l'article IV de cet accord, le Secrétaire général a été prié de choisir un moyen de règlement pacifique parmi les diverses procédures énoncées par la Charte des Nations Unies à l'Article 33.

222. Afin de s'acquitter plus efficacement de ses devoirs et de ses responsabilités aux termes de l'accord de Genève, le Secrétaire général a demandé certaines assurances au Guyana et au Venezuela. Elles ont fait l'objet d'un communiqué publié par le Secrétaire général à l'issue d'une visite de son envoyé au Guyana et au Venezuela au mois d'août dernier. Le communiqué enregistrait notamment l'assurance que les deux parties adopteraient toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour encourager et maintenir le climat le plus favorable à l'application réelle de l'accord de Genève. Importante également était l'assurance des deux parties qu'elles s'abstiendraient de toute action, quelle qu'elle soit, qui pourrait rendre plus difficile ou compromettre le règlement pacifique de la controverse.

223. Tandis que le Secrétaire général poursuit ses initiatives, le Guyana est convaincu que, si les assurances données sont pleinement honorées, elles peuvent contribuer également à l'instauration d'un nouveau régime de relations pacifiques entre le Guyana et le Venezuela.

224. Dans le passé, le Guyana est resté indéfectiblement attaché à l'objectif d'un règlement pacifique de la controverse et a honoré tous les accords relatifs à sa frontière avec le Venezuela. Je donne l'assurance à l'Assemblée que le Guyana continuera d'agir ainsi. Malheureusement, nous avons dû dans le passé appeler l'attention de l'Assemblée et du Conseil de sécurité sur les violations du Venezuela de la lettre et de l'esprit des accords que nos deux pays s'étaient solennellement engagés à respecter. Nous espérons sincèrement que le Venezuela respectera les engagements qu'il a pris en août dernier avec le Secrétaire général.

225. J'espère que cette année, alors que le monde entier célèbre le bicentenaire de la naissance de Simón Bolívar, le Libérateur de l'Amérique du Sud, nous serons tous inspiré par le credo politique fondamental de Simón Bolívar concernant les relations internationales et que nous continuerons d'agir animés de la conviction que la solution des problèmes internationaux doit se trouver dans « une société de peuples libres qui résisteront à l'agression avec la force armée et régleront leurs différends en recourant à l'équité ».

226. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, l'aspiration à la paix ne s'est pas modifiée au cours des années. Rétrospectivement, la paix qu'à l'origine devait défendre l'Organisation était plus simple. Aujourd'hui, il est généralement reconnu que les éléments qui ensemble peuvent assurer la paix sont plus nombreux. Ils s'étendent à un champ plus vaste que la prévention de conflits armés. Mais on ne peut élargir la base d'une paix durable si nous ne nous libérons pas des contraintes. Nous ne pouvons pas rendre simplement des hommages peu sincères à la cause de la coexistence pacifique. Nous devons manifester notre foi en celle-ci. De même, aucun de nous ne doit se laisser enfermer dans des idées et des pensées qui ne tiennent pas compte des événements survenus depuis la création de l'Organisation. Ce qu'il faut, si l'on veut répondre aux exigences de l'heure, c'est redéfinir la paix, une paix générale qui englobe les intérêts de toute l'humanité.

227. L'Organisation est bien placée pour faciliter l'instauration de cette paix et c'est aux États Membres d'y recourir en conséquence.



228. M. BELLO (Nigéria) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser, au nom du Gouvernement et du peuple de la République fédérale du Nigéria, mes chaleureuses félicitations pour votre élection bien méritée à la présidence de la trente-huitième session de l'Assemblée générale. Vous assumez la présidence de cette auguste assemblée à un moment particulièrement difficile, alors que la situation internationale est empreinte d'une tension extrême en raison des conflits qui surgissent pratiquement dans toutes les régions du monde et du relâchement apparent de la détente entre les deux superpuissances. Vos éminentes qualités de diplomate, votre patience et votre sagesse seront rudement mises à l'épreuve dans les mois à venir. Mais nous sommes convaincus que, sous votre direction sage et éclairée, l'Assemblée générale fera des progrès importants qui déboucheront sur une paix et une sécurité internationale durable.

229. Je saisis également cette occasion pour exprimer à votre prédécesseur, M. Imre Hollai, de la Hongrie, notre profonde reconnaissance pour la manière compétente et efficace dont il a dirigé les débats de la trente-septième session. Nous avons été profondément impressionnés par les efforts qu'il a déployés pour faire avancer la cause de la paix partout dans le monde. Il a fait preuve d'une grande dextérité dans les affaires délicates et épineuses dont il a eu à s'occuper. Les échecs rencontrés par cette assemblée, particulièrement dans la conclusion d'accords sur plusieurs questions critiques, comme celle relative à l'ouverture de négociations économiques globales, ne peuvent lui être imputés. Nous portons collectivement la responsabilité de ces échecs.

230. Au nom de mon gouvernement et du peuple nigériens, je souhaite la bienvenue à Saint-Christophe-et-Nevis qui est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies et exprime notre conviction que ce pays contribuera positivement à la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

231. Depuis la dernière session de l'Assemblée, on a été témoin d'une aggravation constante et inquiétante de la situation internationale. Elle a atteint une telle dimension de crise qu'il existe maintenant une crainte universelle de voir le monde s'approcher actuellement tout près de la guerre.

232. Les crises, les conflits et les tensions dans le monde ont été encore aggravés par l'accumulation massive d'armements, notamment d'armements nucléaires, qui représentent aujourd'hui le plus grave danger pour la paix et la sécurité internationales et pour la survie même de l'humanité. Méconnaissant les appels à la raison lancés par l'humanité, les superpuissances en particulier se sont lancées non seulement dans une accumulation d'armements mais encore dans leur amélioration qualitative. Des négociations sur la réduction des armements et sur le désarmement dans différentes instances ont continué de s'embourber à cause de la rivalité et de la profonde méfiance mutuelle des deux superpuissances. Au lieu de réaliser des efforts constants et graduels vers le désarmement nucléaire, les deux puissances s'acharnent à recourir à la dissuasion nucléaire par le biais d'une nouvelle expansion de leurs arsenaux déjà terrifiants.

M. Abdalla (Soudan), vice-président, prend la présidence.

233. Le jour du jugement dernier est peut-être pour demain. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que les deux superpuissances recherchent la détente et la paix par la coopération plutôt que de recourir à l'affrontement au lieu de la négociation. En une futile tentative pour réaliser l'hégémonie et la domination mondiales, elles se lancent dans des guerres par procuration dans toutes les

régions du monde, où la volonté pourtant clairement exprimée des peuples qui veulent la paix, la prospérité et la stabilité est régulièrement sapée par la menace du recours à la force. L'intégrité territoriale et la souveraineté des Etats, qui ont droit à la protection des Nations Unies, sont chaque jour sapées au Tchad, au Nicaragua, au Liban, au Kampuchea et en Afghanistan, sous un prétexte ou un autre, et pour défendre des principes et des valeurs plus que douteux et contestables. Les armes les plus perfectionnées sont rapidement déployées dans ce qui est de toute évidence un déchaînement déconcertant provoqué par l'arrogance du pouvoir. L'ingérence directe et indirecte des superpuissances dans les affaires intérieures et extérieures des Etats petits et faibles est de plus en plus marquée dans toutes les régions du monde.

234. Le Nigéria s'inquiète sérieusement de ces tendances qui, à n'en pas douter, nuisent à la coexistence pacifique entre les Etats. Cette situation exige qu'une action internationale soit entreprise à l'échelon mondial pour assurer la sécurité des Etats petits et faibles et les mettre à l'abri de toute ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures. Le relâchement des tensions est devenu une priorité urgente pour la communauté internationale, mais cet objectif vital ne sera jamais atteint si l'on s'en tient à des notions aussi négatives que l'équilibre de la terreur, les sphères d'influence, la dissuasion et la domination étrangère. Les Etats petits et faibles ont tout autant le droit que les grandes puissances d'emprunter les voies qu'ils ont librement choisies, à l'abri des ingérences et des pressions extérieures. On doit redoubler d'efforts, à l'échelon international, pour promouvoir activement les principes de la coexistence pacifique et de l'autodétermination en menant à bien le processus de décolonisation.

235. Je voudrais à présent parler d'un état de choses qui prévaut en particulier en Afrique australe et qui est aussi pour mon gouvernement un sujet de très vive préoccupation. Depuis près de 40 ans maintenant, la politique raciste du régime de la minorité blanche en Afrique du Sud est condamnée sans ambages, tant dans cette salle que dans celle du Conseil de sécurité. Ce qui est inquiétant pour nous, ce n'est pas tant que la discrimination raciale prévale en Afrique du Sud, mais qu'elle ait été institutionnalisée, qu'elle ait été sanctionnée par le droit, qu'elle soit devenue omniprésente. Toute tentative de changement pacifique par des réformes nécessaires a échoué. En proie au désespoir, les Noirs ont dû recourir à la violence pour tenter de se débarrasser du système de l'*apartheid*. A moins que se produise en Afrique du Sud un changement aussi fondamental que la reconnaissance du droit inaliénable de 20 millions de Noirs à prendre pleinement part, sur un pied d'égalité avec les Blancs, au processus politique et économique en Afrique du Sud, le danger d'un conflit racial catastrophique qui aura des répercussions graves pour le monde entier subsiste.

236. Si l'Afrique du Sud persiste dans son mépris des appels au changement et refuse de s'attaquer véritablement et en toute équité à son problème racial, cette faillite aura des conséquences économiques, militaires et politiques très lourdes pour ses alliés des pays occidentaux. La réaction et l'attitude de la plupart des pays occidentaux face au problème racial en Afrique du Sud n'est pas seulement décevante, elle ne mène à rien. En public, ils font rituellement écho à la condamnation mondiale des doctrines racistes de l'Afrique du Sud, mais, en privé, ils persistent dans leur politique qui ne fait que renforcer le régime raciste dans son intransigeance. Ils n'appuient pas l'imposition de mesures économiques et politiques destinées à obliger l'Afrique du Sud à abandonner ses doctrines racistes odieuses. Lorsque nous réclamons de telles sanctions, les alliés occidentaux de l'Afrique du Sud

raciste nous disent que l'imposition de sanctions serait inefficace ou qu'elle n'est pas compatible avec le principe du libre échange mondial en lequel ils croient. Et pourtant ces pays puissants n'hésitent pas à recourir à des sanctions économiques dans des situations bien moins extrêmes. Il ne fait aucun doute pour personne que ces Etats occidentaux ont encouragé, soutenu et approuvé le refus arrogant par le régime raciste de l'Afrique du Sud des efforts pacifiques déployés en vue d'apporter rapidement dans ce pays les changements qui s'imposent. Non seulement les principales puissances occidentales n'ont pas pris à l'encontre du régime de l'*apartheid* les mesures prévues par la Charte des Nations Unies, manquant ce faisant à leurs engagements et à leurs obligations, mais encore ont-elles ouvertement ou plus discrètement assuré le régime raciste de sa survie et de sa prospérité par le biais d'une coopération économique considérablement accrue. Lors de la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui a eu lieu récemment à Genève, la duplicité des puissances occidentales a été une fois de plus démasquée quand elles ont renoncé à se joindre au consensus qui s'est fait autour du Programme d'action adopté par la Conférence [résolution 38/14, annexe] à l'encontre du régime d'*apartheid* et de ses collaborateurs israéliens.

237. La prétendue politique d'engagement constructif avec le régime d'*apartheid* est un grave affront à l'Afrique et aux hommes et femmes du monde entier qui ont un peu de décence. Il ne s'agit que d'un écran pour masquer les sinistres motifs des Etats-Unis et d'autres pays dans la poursuite de leur politique d'appui au régime d'*apartheid* en Afrique australe, et nous la rejetons complètement comme étant un encouragement flagrant au régime raciste. Contrairement à ce que prétend le Gouvernement actuel des Etats-Unis, il ne s'agit pas d'une politique équilibrée. Dans le cadre de cette politique, nous avons assisté à un accroissement de la coopération diplomatique, politique, économique et militaire entre le régime raciste de l'Afrique du Sud et ses alliés occidentaux. Aux Nations Unies, les Etats-Unis ont fourni un appui diplomatique au régime raciste d'Afrique du Sud en s'opposant à tous les efforts déployés pour imposer des mesures punitives à ce régime pour ses actes d'agression répétés contre ses voisins, ainsi que pour son refus de se retirer de la Namibie. Les Etats-Unis ne permettent même pas que l'on condamne l'Afrique du Sud raciste pour son invasion et son occupation continue de l'Angola. Comment cette politique d'appui à l'agresseur peut-elle être considérée comme étant équilibrée ou constructive ?

238. L'approbation récente par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'une demande qui lui avait été adressée par sept sociétés américaines pour fournir des services techniques et d'entretien à une centrale nucléaire en Afrique du Sud raciste est contraire aux résolutions 418 (1977) et 473 (1980) du Conseil de sécurité. Cette approbation a été octroyée en dépit de l'opposition bien connue de l'Afrique et de la communauté internationale à toute forme de coopération ou de collaboration nucléaire avec le régime raciste d'Afrique du Sud.

239. Il est particulièrement regrettable que cette approbation ait été octroyée en dépit du refus persistant de l'Afrique du Sud de l'*apartheid* de permettre l'inspection et la vérification de sa centrale nucléaire par l'AIEA. Nous espérons que, compte tenu des objections soulevées non seulement par l'ensemble de l'Afrique, mais aussi par la communauté internationale, les autorités américaines annuleront ce contrat qui, de toute évidence, est préjudiciable à la paix et à la liberté en Afrique.

240. Récemment, des déclarations officielles ont été prononcées à Washington à l'effet que la paix et la sécurité

en Afrique australe ne pourront être restaurées que si l'on tient compte des prétendues préoccupations de sécurité du régime d'*apartheid*. Qu'il soit parfaitement clair que nous ne pouvons accepter l'idée que le régime raciste d'Afrique du Sud puisse avoir la moindre préoccupation légitime de sécurité dont doivent tenir compte les Etats africains. De même, l'idée selon laquelle les Etats africains de la région doivent rechercher une coexistence pacifique avec le régime raciste de l'Afrique du Sud soulève de sérieuses objections, et nous la rejetons complètement. C'est l'Afrique du Sud de l'*apartheid* qui n'a cessé de chercher à saper la paix, la sécurité et la stabilité dans la région par ses agressions continues et non provoquées contre ses voisins. Collectivement et séparément, les Etats africains de la région n'ont jamais menacé ni ne pourraient menacer aujourd'hui la sécurité de l'Afrique du Sud raciste. Aucun d'eux n'a jamais attaqué l'Afrique du Sud. En revanche, les troupes du régime raciste d'Afrique du Sud occupent aujourd'hui une grande partie du sud de l'Angola. Ce sont les préoccupations de sécurité des Etats de première ligne et non celles du régime d'*apartheid* dont il faut tenir compte.

241. Le régime d'*apartheid* est universellement condamné pour ses agressions et ses actes de déstabilisation persistants, injustifiés et sans provocation contre les Etats de première ligne. Récemment, le régime raciste a fermé ses frontières avec le Lesotho, afin d'obliger ce pays à refuser l'asile politique à ceux qui fuient les persécutions de Pretoria. Lorsque le Lesotho s'est tourné vers les alliés occidentaux du régime raciste, il s'est heurté à un mur de silence. La souveraineté et l'indépendance du Lesotho n'ont aucune signification pour eux. Pourtant, ces pays, qui continuent de collaborer avec le régime de l'*apartheid*, voudraient faire croire au monde qu'ils sont les champions de la liberté à travers le monde. Mais l'Afrique ne se laissera pas tromper par la duplicité de ces puissances.

242. En ce qui concerne la situation en Namibie, mon gouvernement tient à exprimer son appréciation et sa reconnaissance au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il déploie pour assurer l'indépendance de ce territoire. Comme il a pu le constater au cours de sa mission récente en Afrique du Sud, tous les problèmes constitutionnels en suspens qui se posaient dans le cadre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité ont, en fait, été réglés pendant les entretiens de rapprochement avec le groupe de contact, l'année dernière. L'insistance de l'Afrique du Sud sur le retrait des troupes cubaines de l'Angola en tant que condition préalable à l'indépendance de la Namibie n'est qu'un prétexte pour lui permettre de poursuivre d'autres objectifs sinistres en Angola. Ni l'Angola elle-même, ni la présence des forces cubaines dans ce pays, qui s'y trouvent sur l'invitation du Gouvernement angolais, ne sauraient raisonnablement être considérées comme représentant une menace à la sécurité de l'Afrique du Sud, qui occupe aujourd'hui un tiers du territoire angolais. Sans le retrait des forces sud-africaines de l'Angola, sans la fin de l'appui aux bandits de l'UNITA<sup>7</sup> et sans certaines assurances raisonnables concernant sa sécurité, l'Angola ne saurait raisonnablement être priée de mettre un terme à ses accords de sécurité avec Cuba.

243. Mon gouvernement estime que seule l'application de sanctions économiques et autres pourra amener l'Afrique du Sud raciste à la raison. Depuis des décennies, tous les appels internationaux lancés à l'Afrique du Sud de l'*apartheid* sont tombés dans l'oreille d'un sourd. Il n'y a plus d'excuse ni d'explication valables pour l'intransigeance continue de l'Afrique du Sud, si ce n'est que ce pays espère et, en vérité, est convaincu que les pays occidentaux qui tirent profit du système de l'*apartheid*

continueront d'entraver tous les efforts déployés pour imposer des sanctions au régime raciste.

244. De toute évidence, la situation en Afrique australe, en particulier le refus persistant du régime raciste sud-africain de se retirer de Namibie, exige maintenant que l'on invoque les dispositions du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Ces dispositions, y compris le recours à des sanctions comme mesures punitives, ont précisément été conçues pour le genre de situation qui existe aujourd'hui en Afrique australe. Les membres permanents du Conseil de sécurité, qui continuent d'empêcher le Conseil d'exercer sa pleine responsabilité en protégeant le régime raciste des sanctions, portent une lourde responsabilité morale et historique pour leur politique répréhensible. Ils ne laissent aux peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie d'autre choix que d'essayer d'obtenir réparation par la lutte armée. Le Gouvernement et le peuple du Nigéria continueront de leur apporter tout l'appui nécessaire pour leur permettre de mener leur guerre de libération contre les racistes. Nous avons le devoir moral de le faire, car notre propre indépendance et notre liberté resteront incomplètes aussi longtemps que ces malheureux peuples auront les mains liées.

245. Mon gouvernement est également préoccupé par la politique interventionniste de plus en plus dangereuse menée en Afrique par certaines puissances étrangères au Sahara occidental, dans la corne de l'Afrique et, plus récemment, au Tchad. Des différends localisés dans ces régions ont été aggravés par l'intervention étrangère, empêchant ainsi notre organisation continentale, l'OUA, de jouer pleinement son rôle et de prendre ses responsabilités pour les résoudre. Nous condamnons fermement toutes les puissances étrangères qui interviennent au Tchad. Leur intervention ne fait qu'ajouter aux souffrances et à la misère du peuple tchadien. Nous nous joignons donc à l'appel demandant le retrait complet de toutes les forces étrangères du Tchad. Le peuple du Tchad doit pouvoir régler ses différends sans aucune intervention de l'extérieur. Il ne faut pas que l'Afrique devienne la scène de guerres par procuration des grandes puissances.

246. Le Moyen-Orient reste un centre de conflits et de tensions important en raison de la politique expansionniste et d'agression d'Israël. Mon gouvernement déplore fermement le refus d'Israël de respecter la résolution 497 (1981) du Conseil de sécurité qui fournit, je crois, la base de la solution du problème du Moyen-Orient. L'annexion par Israël des hauteurs syriennes du Golan, l'invasion du Liban, l'odieuse massacre de Sabra et de Chatila sont une ample démonstration du mépris complet d'Israël à l'égard de l'opinion internationale et des décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Le Nigéria est fermement opposé à cette politique et nous continuerons d'appuyer le peuple de Palestine dans ses demandes justes et légitimes de disposer de sa propre patrie. Nous sommes également fermement convaincus qu'un règlement durable du problème du Moyen-Orient ne sera possible qu'avec la participation active de toutes les parties intéressées, et en particulier celle du peuple de Palestine, sous la direction de l'OLP. Tout effort unilatéral en vue d'un règlement ne saurait qu'être partial et est donc voué à l'échec. La récente éruption des combats au Liban est la preuve évidente de l'inefficacité du plan de règlement appuyé si vigoureusement par certaines puissances. Ce plan échouera car il ne tient pas pleinement compte des intérêts et des demandes légitimes des Palestiniens pour une patrie qui leur est propre. A cet égard, le Nigéria appuie pleinement les conclusions de la récente Conférence internationale sur la question de Palestine qui s'est tenue à Genève. Nous regrettons profondément le fait que certaines puissances occidentales n'aient pas pris part à cette conférence.

247. De même, mon gouvernement est profondément préoccupé par la collaboration croissante entre Israël et le régime raciste d'Afrique du Sud, en particulier dans les domaines nucléaire et militaire. Cette collaboration ne peut être que nuisible à l'égard de la sécurité de l'ensemble de l'Afrique et représente une menace que l'Afrique ne peut prendre à la légère. Tant qu'Israël persistera dans cette politique, il ne saurait y avoir d'espoir d'amitié dans ses relations avec l'Afrique.

248. Les événements récents en Amérique centrale sont également une source de grave préoccupation pour mon gouvernement. Mon gouvernement déplore profondément l'intervention directe dans les affaires intérieures du Nicaragua et dans d'autres Etats de l'Amérique centrale par une certaine puissance. Indépendamment de notre opinion concernant la direction dans laquelle se dirigent ces Etats, il est moralement faux et contraire aux dispositions de la Charte des Nations Unies pour toute puissance étrangère d'imposer un changement dans un système politique ou économique par le recours ou la menace de recours à la force. Nous voudrions instamment prier cette puissance étrangère de respecter le droit inhérent du Nicaragua et des autres Etats de l'Amérique centrale de se développer selon une voie qu'ils ont librement choisie. Nous appuyons pleinement les efforts du groupe de Contadora en vue d'atténuer la tension dans la région et d'obtenir un règlement négocié qui tiendrait pleinement compte du droit de tous les peuples de la région à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté.

249. Pour ce qui est de la situation en Afghanistan, au Kampuchea et en Corée, mon gouvernement est fermement convaincu que seules la réaffirmation et la reconnaissance du droit des populations de ces territoires à déterminer leur propre destin, à l'abri de toute ingérence étrangère, sans subversion, coercition ou occupation, et par négociations, permettront d'aboutir à un règlement durable. Nous voudrions donc nous joindre à l'appel demandant le retrait de toutes les troupes étrangères de ces territoires afin de créer un climat propre à un règlement négocié. La présence de troupes étrangères ne peut que continuer à gêner le processus visant à établir une paix durable.

250. En plus des graves inquiétudes soulevées par l'instabilité et la tension qui prévalent dans le monde d'aujourd'hui, il existe une inquiétude considérable causée par la crise économique que le monde connaît depuis un certain temps. Etre indifférent à l'égard de cette crise est un luxe qu'aucun pays, aussi fort soit-il économiquement, ne peut se permettre, non seulement en raison de l'importance de la crise elle-même mais en raison de son incidence dévastatrice sur tous les groupes de pays. En effet, tout le monde souffre lorsque la production et le commerce internationaux dans le monde se réduisent de la manière que nous avons constatée, et en particulier lorsque l'économie mondiale va de mal en pire en raison de la persistance de mauvais mécanismes. En bref, les marchés des produits de base dans le monde sont dans une situation déplorable et le système commercial multilatéral est l'objet d'une érosion considérable alors que le système monétaire et financier international est tout sauf approprié.

251. Mon gouvernement est également préoccupé par le fossé économique qui s'élargit de plus en plus entre les pays développés et les pays en développement. C'est un point important non seulement parce qu'il souligne le déséquilibre inhérent à l'économie mondiale mais aussi parce que le fardeau de l'ajustement retombe de manière disproportionnée sur les pays en développement. La situation économique terrible dans la plupart des pays en développement n'est que trop connue — dettes étrangères

élevées, persistance de l'érosion de leur commerce, taux élevé inacceptable de l'inflation dont la plus grande partie est d'ailleurs exportée vers ces pays, augmentations considérables du coût du capital et du crédit international, nouvelles restrictions des prêts par les banques commerciales et diminution continue des fonds consacrés à l'aide publique au développement. Ces tendances négatives considérables ont provoqué une profonde récession de l'économie des pays en développement entraînant un nouveau déclin en 1982 du produit national brut par habitant de ces pays. Le processus de développement s'est quasiment arrêté dans la plupart des pays en développement car un grand nombre d'entre eux ont été contraints, du fait que les conditions extérieures ne cessent de se dégrader, de limiter leurs importations essentielles et leurs programmes nationaux de développement.

252. La situation économique dangereuse qui existe sur le continent africain mérite d'être soulignée ici car nos pays sont dans une situation bien plus difficile que dans toute autre région du monde. A un moment où l'approvisionnement en produits alimentaires à l'échelle mondiale augmente, des carences graves continuent de sévir en Afrique avec comme conséquences graves la famine et la malnutrition mais également le fait que le coût des produits agricoles importés réduit le développement. En raison de notre dépendance exagérée à l'égard de l'exportation d'un ou de deux produits de base, le déclin et l'incertitude continus quant aux prix de ces produits de base pesent lourdement sur l'économie africaine. La chute vertigineuse des recettes à l'exportation a été encore accentuée par une diminution des flux extérieurs de ressources. De toute évidence, l'une des conditions indispensables à la reprise de l'économie en Afrique est d'assurer un courant substantiel de finances extérieures vers la région.

253. Bien que les incidences universelles de la crise économique actuelle exigent de toute évidence des efforts concertés de la part de la communauté internationale tout entière, il est regrettable que l'esprit multilatéral ne soit plus aussi vivace. Au cours de ces dernières années, les pays développés ont fourni de plus en plus une assistance bilatérale plutôt que multilatérale pour régler les crises qui frappent l'économie mondiale, en particulier les problèmes économiques des pays en développement. Mais nous savons trop bien que les résultats ont été des plus décevants. En effet, de l'avis général, le problème aigu des ressources que rencontrent actuellement les organisations de développement telles que le PNUD est dû essentiellement à la stagnation du flux général des fonds consacrés à l'aide publique au développement et à la diminution de la partie fournie par les voies multilatérales. Par ailleurs, nous voyons fort peu d'avantages à un recours excessif au bilatéralisme qui a renforcé la tendance à déterminer et à octroyer une assistance en fonction de considérations stratégiques Est-Ouest tout à fait étrangères aux besoins urgents des pays en développement. L'attitude indécise qui semble caractériser aujourd'hui la négociation économique internationale est probablement la caractéristique la plus grave de la crise actuelle du multilatéralisme.

254. Un mot à présent au sujet de la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui s'est tenue à Belgrade, car il s'agit de la conférence de négociations la plus importante qui se soit tenue cette année. Nous avions espéré que l'occasion qui se présentait à Belgrade serait pleinement exploitée pour traiter de façon décisive et efficace et de manière intégrée et globale les différents problèmes du commerce mondial et du développement en particulier la situation difficile à laquelle se trouvent confrontés les pays en

développement. Comme les autres membres du Groupe des 77, nous nous sommes rendus à Belgrade. Nous y sommes allés résolus à nous montrer constructifs et conciliants, mais nous avons découvert avec stupéfaction et déception que nos partenaires du Nord n'étaient nullement disposés à adopter la même attitude. Le résultat de la Conférence est une nouvelle monture des résultats des sessions antérieures avec quelques demi-mesures supplémentaires, qui ne représentent nullement les remèdes urgents et à long terme que l'on avait recherchés.

255. Il est donc clair que nous avons encore tous manqué une occasion en or de prendre des mesures appropriées visant à revitaliser l'économie mondiale, en particulier le développement accéléré et soutenu des pays en développement. En effet, la communauté internationale a encore retardé l'adoption de mesures vitales et cela n'a fait qu'empirer le sort tant des forts que des faibles. Nous nous demandons combien de temps nos partenaires du Nord, en particulier les économies à marché développé, continueront à montrer aussi peu d'empressement à l'égard de la restructuration des relations économiques internationales. Il ne fait pas de doute que des progrès plus importants auraient pu être réalisés à cet égard si les pays développés avaient reconnu la réalité de l'interdépendance et le fait que les pays en développement forment un groupe qui est devenu un partenaire important dans l'économie internationale.

256. Les observations qui précèdent sont opportunes puisqu'elles mettent en lumière la prudence avec laquelle beaucoup ont été enclins à examiner les rapports au sujet de la relève économique de certains pays développés. A notre avis, ce n'est pas le moment de soulever de fausses espérances. Nous ne pensons pas non plus qu'une retombee quelconque de la prétendue reprise soit la panacée des graves problèmes économiques auxquels se trouve confronté le monde en développement. La crise mondiale toujours plus aiguë nous montre que nous avons affaire non seulement à un phénomène cyclique mais aussi à des problèmes de mauvais ajustements structurels dans divers domaines des relations économiques internationales qui exigent une solution globale et intégrée.

257. A moins que le déséquilibre structurel qui est au cœur de la crise économique globale actuelle ne soit redressé d'urgence grâce à un effort international concerté et important, il restera non seulement une source de friction dans les relations entre nations mais il sapera aussi la croissance harmonieuse de l'économie mondiale. Il y a quatre ans, il a semblé que l'on reconnaissait la nécessité de fournir un effort international lorsque l'Assemblée a adopté par consensus la résolution 34/138 portant sur des négociations globales au sujet d'une coopération économique internationale pour le développement. Malheureusement, rien de positif ne s'est produit depuis pour permettre l'ouverture de ces négociations globales. Au contraire, les consultations sur cette question se sont simplement enlisées, et la situation est actuellement dans l'impasse totale.

258. La responsabilité de cet échec dans l'ouverture de négociations globales doit incomber à ces pays qui restent obstinément opposés à cette idée. Maintenant que cette question est inscrite à l'ordre du jour de cette session, tout n'est peut-être pas encore perdu. Ensemble avec d'autres pays en développement, nous restons prêts à entamer un dialogue constructif sur ce point avec les pays développés, convaincus que nous sommes qu'il existe une réciprocité d'intérêts dans la recherche des réformes indispensables à l'ordre économique international actuel. C'est pourquoi nous leur demandons instamment de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour appuyer



tous les efforts destinés à faciliter les progrès en vue d'instaurer le nouvel ordre économique international.

259. La stabilité et la coexistence pacifique ne peuvent être réalisées dans un monde où la majorité écrasante de l'humanité vit dans une pauvreté et une pénurie abjectes. On ne peut pas non plus réaliser une croissance économique globale soutenue sans la participation active des nations en développement. Par conséquent, puisque chacun doit profiter d'une reprise durable de l'économie mondiale, et consciente de la catastrophe à laquelle pourraient mener l'inaction et de faibles efforts, la communauté internationale doit prendre rapidement des mesures pour réunir un ensemble de dispositions, à court et à long termes, qui réponde aux besoins des nations en développement en particulier. Les marchés de produits de base doivent être renforcés de façon significative au moyen d'une mise en œuvre accélérée d'un programme intégré pour ces produits, y compris l'entrée en vigueur rapide de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base<sup>8</sup>, que mon gouvernement a récemment ratifié. La tendance croissante au protectionnisme dans les pays développés doit être contrôlée dans l'intérêt du commerce mondial. Il faut aussi insuffler un financement supplémentaire important qui réponde pleinement aux besoins de l'économie mondiale, en particulier à la croissance accélérée des pays en développement.

260. Avant de terminer ma déclaration, j'aimerais annoncer l'appui total de mon gouvernement et du peuple nigérian à l'égard du mouvement de paix qui demande dans le monde entier qu'un terme soit mis à la course aux armements. Le déploiement d'un nombre toujours croissant d'ogives nucléaires et la militarisation de l'espace extra-atmosphérique font du spectre d'un holocauste global une véritable possibilité. Cette épée de Damoclès est devenue un poids insupportable pour l'humanité. L'incident récent mettant en cause un avion coréen montre combien il serait facile de plonger le monde dans un holocauste nucléaire à la suite d'une simple erreur militaire.

261. Nous ne devons pas permettre qu'un holocauste nucléaire se produise jamais. Tous ensemble, nous avons la responsabilité d'assurer que cela n'arrive pas. En effet, les plus grandes tragédies ont eu lieu, pas tellement à cause de ce qui avait finalement été fait, mais à cause de ce qu'on avait eu la sottise de ne pas faire plus tôt.

262. Mme de AMORIM (Sao Tomé-et-Principe) : Quand viendra l'aube de la paix, de la sécurité et du bien-être après l'interminable nuit de la faim, des ingérences, des guerres et des massacres dans l'univers de survie des peuples du tiers monde ?

263. L'aggravation des principaux problèmes au niveau mondial et la recrudescence des tensions dans les relations entre Etats amènent le Gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe à suivre avec une attention particulière et une grande inquiétude l'escalade de l'utilisation de la force comme moyen privilégié de régler des conflits à l'échelle planétaire et, partant, l'avenir de l'humanité.

264. Par ailleurs, comment éviter de ne pas se laisser envahir par un certain scepticisme, face aux déclarations de bonnes intentions proférées par ceux-là mêmes qui, par leurs actions, sont à l'origine de la création et du maintien des foyers de tension dans les plus diverses régions du monde ?

265. L'analyse de l'ordre du jour de nos travaux vient, une fois de plus, renforcer ce sentiment. Les solutions négociées et définitives, atteintes par des voies pacifiques, des problèmes d'une extrême gravité qui bouleversent la communauté internationale sont retardées en dépit d'innombrables résolutions pertinentes, votées souverainement.

266. On peut se demander si l'Organisation des Nations Unies est dupe ou victime de l'enjeu de certains de ses membres.

267. Préserver l'Organisation des Nations Unies, c'est empêcher que ce forum, lieu de rencontre par élection, ne se laisse emporter par la légèreté, l'ambiguïté et le cynisme, lors de l'analyse et de la discussion des graves questions d'actualité. Préserver l'ONU signifie encore porter bien haut l'espoir des peuples, veiller à l'application de ses résolutions et juguler de toutes nos forces les symptômes de paralysie qui la guettent.

268. Si l'on est ainsi déterminé, l'Afrique ne sera plus ce continent flagellé par des guerres meurtrières qui la transforme en un champ de bataille pour des forces étrangères, par des guerres qui sèment la faim, la misère, la terreur, la désolation, par des guerres exportées pour mettre un frein à la volonté inébranlable des peuples africains d'accéder à leur libération totale, à la consolidation de leur indépendance et à la conquête de leur émancipation économique.

269. Dans ce dessein lugubre d'embrassement de l'Afrique, l'OUA n'est pas épargnée, loin de là. Tous les prétextes sont utilisés pour la rendre inefficace.

270. Les difficultés rencontrées pour tenir la dix-neuvième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine ont mis en évidence l'ampleur des manœuvres qui se tissent autour de l'OUA et la nécessité pour tous ses membres d'œuvrer pour sa défense en respectant fidèlement les principes énoncés dans sa charte. Nous constatons avec une préoccupation profonde la tendance grandissante à vouloir neutraliser, dans les conflits, le rôle bénéfique de l'OUA pour permettre aux puissances étrangères d'agir à leur guise.

271. En Afrique centrale, l'ingérence et la présence des forces étrangères au Tchad freinent les efforts louables de l'OUA et retardent la consécration des aspirations du peuple tchadien à la paix et à la concorde. Nous renouvelons ici aux parties en conflit notre appel à la réconciliation nationale, seul moyen de mettre un terme au calvaire du peuple tchadien, afin de lui permettre de s'adonner avec détermination à l'œuvre de reconstruction nationale.

272. Le peuple de la République populaire d'Angola est victime, depuis trois ans, de l'occupation illégale d'une partie de son territoire par des troupes racistes de Pretoria. Le peuple angolais est la cible de bombardements criminels et constants, dont les nouveaux bilans viennent s'ajouter à la liste déjà très lourde des crimes dénoncés par ce pays dans le « Livre blanc des agressions du régime raciste de l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola ».

273. Face à cette barbarie, comment qualifier l'obstination de certains pays à vouloir faire admettre l'inadmissible, à savoir l'établissement du lien entre le retrait des forces internationalistes cubaines en République populaire d'Angola et l'application de la résolution 435 (1978) ? L'impunité croissante de l'Afrique du Sud lui permet de financer un groupe de bandits sans patrie, mercenaires sanguinaires, dont la seule mission est de servir et de sauvegarder les intérêts néocolonialistes et impérialistes en Afrique australe. Il est temps que la communauté internationale prenne des mesures plus radicales pour abolir l'*apartheid* qui, dans son quotidien répressif et avilissant, enlève à l'homme toute la dimension humaine de son existence.

274. Notre délégation apprécie hautement les efforts déployés par le Secrétaire général en vue de remplir le mandat qui lui a été confié par la résolution 532 (1983) du

Conseil de sécurité. L'indépendance du peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, son unique représentant légitime, est irréversible.

275. La même irréversibilité caractérise la lutte du vaillant peuple sahraoui. Lors de la dix-neuvième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement à Addis-Abeba, ceux-ci ont adopté une résolution invitant nommément les deux parties belligères, le royaume du Maroc et le Front POLISARIO<sup>2</sup>, à s'engager dans la voie des négociations directes en vue d'une solution définitive de ce conflit [voir A/38/312]. L'échec de la réunion du Comité de mise en œuvre illustre le mépris du Maroc pour la décision souveraine des chefs d'Etat et de gouvernement et constitue une nouvelle preuve de son refus d'œuvrer pour le renforcement de l'unité africaine et pour la promotion de l'honneur, de la dignité et de la liberté des peuples africains.

276. En février de cette année, s'est tenue, dans l'historique et accueillante patrie de Gandhi et de Nehru, la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés. Conscients des manœuvres en vue d'affaiblir la cohésion du Mouvement des pays non alignés, plus d'une centaine de pays ont réaffirmé à New Delhi leur foi et leur fidélité aux principes du non-alignement. Dans ce monde aux perspectives si sombres pour l'avenir des peuples du tiers monde, le Mouvement des pays non alignés demeure une force de paix, de justice et d'espérance.

277. En Amérique latine, les ingérences dans les affaires intérieures, les agressions, les provocations sont devenues les pratiques condamnables des forces rétrogrades incapables d'accepter le choix des peuples, en particulier ceux de la partie centrale de cette région, de vivre libres et dignes.

278. Le sort réservé par l'Indonésie au peuple du Timor oriental doit retenir l'attention de l'Organisation des Nations Unies. L'espoir né de la rencontre entre les autorités indonésiennes et le FRETILIN<sup>5</sup>, présage d'une nouvelle et encourageante étape de la lutte de libération du peuple maubere, semble se dissiper. La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe dénonce les menaces de débarquement de troupes indonésiennes et réaffirme son indéfectible appui au peuple frère du Timor oriental.

279. Notre appui est également acquis au peuple coréen qui clame à la face du monde sa volonté de réunifier la Corée sans ingérence étrangère.

280. Que dire sur la question palestinienne qui n'ait pas encore été dit ? Ceux qui pensent que, par le massacre et la dispersion du peuple palestinien, la désagrégation de l'OLP et la disparition de ses combattants héroïques, ils réussiront à effacer de l'histoire l'illustration d'une des plus grandes injustices de notre siècle se trompent amèrement. Le peuple palestinien vaincra et, de ses mains, bâtira la Palestine, sa patrie sacrée.

281. Le danger qui pèse sur le peuple libanais de voir son unité nationale, sa souveraineté et son intégrité territoriale bafouées porte atteinte aux principes de la Charte des Nations Unies et menace la paix et la sécurité dans la région.

282. A ce tableau inquiétant s'ajoute de surcroît une situation économique internationale caractérisée par la détérioration accrue du système économique en vigueur. Le tiers monde, spolié de ses richesses, compte les échecs des tentatives en vue de l'établissement du dialogue Nord-Sud. La sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a clôturé ses travaux sous le signe des désillusions et des incertitudes.

283. Face aux hésitations des pays industrialisés à développer une saine coopération avec les pays sous-développés, il est heureux de constater que la coopération Sud-Sud s'intensifie, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans les relations entre nos Etats. Le refus des pays industrialisés de modifier les mécanismes du commerce international augmente dramatiquement la dette du tiers monde et ajourne l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

284. Que le discours soit devenu une des armes les plus inefficaces en diplomatie ne fait plus aucun doute et l'Organisation est bien placée pour le savoir. Le monologue discursif et le dialogue de diversion prolifèrent et conduisent inmanquablement à la crainte de voir les aspirations et les souffrances des peuples se heurter au silence des mots. Comment faire parler les mots pour qu'ils éveillent dans certaines consciences la détermination d'arrêter par des actes constructifs les rouages de la dévastation du monde ?

285. La folie et l'égoïsme des uns menacent l'existence pacifique de millions d'êtres humains. La volonté maldive de domination est-elle si aveuglante au point de les amener à fabriquer des bombes pour éliminer la faim et aboutir à la paix des cimetières ? Que peuvent les discours contre les bombes et les maux du sous-développement ?

286. Par contre, la solidarité et l'engagement de la communauté internationale sont en mesure de préserver les droits sacrés des peuples d'être les bâtisseurs de leur progrès, dans un climat de respect, d'entente et de fraternité humaine. Est-ce un rêve ?

287. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Japon, qui a demandé à exercer son droit de réponse.

288. M. KURODA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Dans la déclaration qu'il a faite au cours du débat général, le 4 octobre, le représentant de l'Union soviétique a parlé du Japon et a dit notamment que « l'accélération de la militarisation » de mon pays ajoutait aux tensions en Extrême-Orient [18<sup>e</sup> séance, par. 129]. Il est extrêmement regrettable que le représentant de l'Union soviétique ait fait une observation aussi dénuée de fondement dans une instance des Nations Unies.

289. Il est un fait bien connu que, depuis la seconde guerre mondiale, le Japon s'est toujours efforcé de contribuer à la paix et la prospérité du monde. Ces efforts reflètent la position fondamentale du Japon, à savoir qu'il ne deviendra jamais une puissance militaire mais cherchera résolument la paix. Les forces de défense que le Japon maintient sont strictement destinées à des fins défensives.

290. Nous devons faire observer que c'est plutôt l'Union soviétique elle-même qui a suscité l'angoisse et l'inquiétude non seulement parmi ses voisins asiatiques mais aussi dans tous les pays du monde. Je veux parler du renforcement de la présence militaire soviétique aux alentours du Japon, qui apparaît clairement aussi bien dans l'intensification militaire dans les îles septentrionales du Japon que dans le déploiement de SS-20 en Extrême-Orient. L'Union soviétique a suivi cette voie en dépit des protestations répétées du Japon.

291. Dans sa déclaration, le représentant de l'Union soviétique a également laissé entendre qu'il y avait des armes nucléaires à Okinawa. Il est vraiment regrettable que l'Union soviétique ait fait encore une autre remarque totalement dénuée de fondement, sachant pertinemment que le Japon — seule nation ayant subi le désastre des armes nucléaires — maintient rigoureusement ses trois principes non nucléaires. Nous prions instamment

l'Union soviétique de réviser son opinion gravement erronée à l'égard du Japon.

*La séance est levée à 19 h 10.*

---

NOTES

1. Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 402, n° 5778, p. 71.
2. Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro.

3. *Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sixième session, vol. I : Rapport et annexes* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.II.D.6), annexe VI.

4. *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27*, annexe I.

5. Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283.

6. Accord tendant à régler le différend relatif à la frontière entre le Venezuela et la Guyane britannique (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 651, n° 8192, p. 323).

7. União Nacional para a Independência Total de Angola.

8. Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.II.D.8.

9. Frente Revolucionária de Timor deste Independente.